

COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE

COMMUNE DE BRUXELLES VILLE

**CONTRAT COHESION SOCIALE
2016-2020**

RAPPORT ANNUEL DE LA COORDINATION LOCALE

ANNEE 2018

**Adresse (siège social) : Jeunesse à Bruxelles asbl
Avenue de l'Héliport 56
1000 Bruxelles**

Personnes de contact: BOUHOUT Karim/BEN AMAR Basma

Avant-propos¹

Nous remercions le soutien de nos partenaires directs qui ont contribué à la rédaction de ce rapport: Madame Faouzia Hariche, Echevine de l'Instruction publique, de la Jeunesse et des ressources humaines de la Ville de Bruxelles, le Cabinet de l'Instruction Publique, de la Jeunesse et des ressources humaines de la Ville de Bruxelles, l'A.S.B.L Jeunesse à Bruxelles, la CocoF, le CrACS et nos partenaires associatifs.

¹ Rédacteur: Karim BOUHOUT

TABLE DES MATIERES

1- PROFIL DE LA COORDINATION

- 1-1 Coordination des projets de cohésion sociale/Fipi communal
- 1-2 Descriptif de la coordination de cohésion sociale de la Ville de Bruxelles
 - 1-2-1 Angle institutionnel
 - 1-2-2 Angle fonctionnel

2- LE CONTRAT COMMUNAL DE COHESION SOCIALE

- 2-1 Les priorités quinquennales (2016-2020)
- 2-2 Les priorités communales en matière de cohésion sociale
- 2-3 Suivi de la bonne exécution du contrat communal (CS/FIPI)
 - 2-3-1 Organisation des concertations locales
 - 2-3-2 Suivi administratif et financier des projets Fipi communaux
- 2-4 Réunions entrant dans le cadre des missions de la coordination locale

3- LE BUDGET

4- PROFIL SOCIODEMOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE

- 4-1 Données communales actualisées
- 4-2 Ville de Bruxelles/RBC : demandeurs d'emploi inoccupés
 - 4-2-1 Ville de Bruxelles : évolution de la criminalité communale
 - 4-2-2 Ville de Bruxelles : typologie de la criminalité communale
 - 4-2-3 Revenu d'intégration sociale 2019 : distribution des communes à l'échelle nationale
 - 4-2-4 RBC : Revenu d'intégration sociale/revenu médian par déclaration
 - 4-2-5 Ville de Bruxelles : évolution du revenu d'intégration sociale par type, nationalité et par genre
 - 4-2-6 Ville de Bruxelles : évolution du Projet Individualisé d'Intégration Sociale/RIS
 - 4-2-7 Ville de Bruxelles : évolution Projet individualisé d'intégration sociale par nationalité
- 4-3 Naturalisation : nationalité antérieure des personnes ayant acquis la nationalité belge
 - 4-3-1 Évolution naturalisation belge selon la nationalité antérieure
 - 4-3-2 Réfugiés installés en Belgique et nombre de personnes ayant introduit une demande de protection internationale
 - 4-3-3 Profil des ressortissants étrangers arrivés en 2017
 - 4-3-4 RBC : Volume et % primo-arrivants par commune
- 4-4 Statistiques par quartier
 - 4-4-1 Population

- 4-4-2 Revenus, chômage et activité
- 4-4-3 Logement
- 4-3-4 Criminalité communale par division policière

4- ETAT DES LIEUX DES ACTIONS ASSOCIATIVES DU CONTRAT COMMUNAL

- 4-1 Introduction : la cohésion sociale
- 4-2 Caractéristiques de l'offre associative globale du contrat communal

A-SOUTIEN SCOLAIRE

- 4-3 Typologie des activités de soutien scolaire selon la perspective choisie par l'association
- 4-4 Saturation de l'offre
 - 4-4-1 Nombre de jeunes « non inscrit » par action de soutien scolaire
 - 4-4-2 Saturation et accessibilité : difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de l'action de soutien scolaire (%)
 - 4-4-3 Raisons endiguant la création d'un groupe supplémentaire au sein de l'association
- 4-5 Personnel affecté aux actions de soutien scolaire
- 4-6 Public inscrit aux activités selon le type et la période d'activité
 - 4-6-1 Public accueilli en soutien scolaire : effectif global, genre, classes d'âge, primo-arrivants et moyenne des nouveaux inscrits (nombre absolu et %)
- 4-7 Partenariat
 - 4-7-1 Partenariat selon le type d'activité
 - 4-7-2 Rôle du partenaire
- 4-8 Public inscrit au soutien scolaire selon la provenance scolaire
- 4-9 Soutien parental
 - 4-9-1 Ateliers thématiques développés par les membres-opérateurs avec les parents
 - 4-9-2 Besoins exprimés par les parents
 - 4-9-3 Typologie des besoins exprimés par les parents
- 4-10 Analyse globale de l'action (période quinquennale)
 - 4-10-1 Difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de l'action de soutien scolaire
 - 4-10-2 Thématiques prioritaires aux yeux des opérateurs du soutien scolaire
 - 4-10-3 Composantes thématiques sur lesquelles les pouvoirs publics devraient insister
- 4-11 Formations
 - 4-11-1 Formations suivies par l'ensemble du personnel
 - 4-11-2 Formations suivies par les bénévoles
 - 4-11-3 Formations suivies par les bénévoles et les personnel dans l'ensemble : vue d'ensemble

B-ALPHABETISATION

- 4-12 Projets Alpha/Fle : nombre de groupes et de participants par zone d'intervention

- 4-13 Alphabétisation : typologie des activités d'appropriation
- 4-14 Typologie du public fréquentant les actions d'alphabétisation (nombre absolu et %)
- 4-15 Personnel affecté aux actions d'alphabétisation
- 4-15-1 Taux d'encadrement (P1-P2)
- 4-16 Partenariat contracté et rôle du partenaire
- 4-17 Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet
- 4-18 Formations suivies par le personnel dans son ensemble
- 4-19 Thématiques prioritaires aux yeux des opérateurs d'alphabétisation
- 4-20 Composantes thématiques sur lesquelles les pouvoirs publics devraient insister

C-VIVRE ENSEMBLE

- 4-21 Priorité P4A : production et diffusion d'outils à vocation socioculturelle
- 4-21-1 Difficultés dans la mise en œuvre de l'action
- 4-21-2 Personnel employés pour les deux projets P4A
- 4-21-3 Formations suivies en 2018
- 4-21-4 Partenariat
- 4-21-5 Typologie du public accueilli par les actions P4A
- 4-21-6 Thématiques prioritaires aux yeux des opérateurs du Vivre ensemble
- 4-22 Priorité P4B : diffusion d'outils visant la sensibilisation à l'interculturalité
- 4-22-1 Activités de diffusion organisées en 2018
- 4-22-2 Difficultés dans la mise en œuvre de l'action
- 4-22-3 Personnel employés pour les deux projets P4B
- 4-22-4 Formations suivies en 2018
- 4-22-5 Partenariat
- 4-22-6 Difficultés liées au partenariat
- 4-22-7 Typologie du public accueilli par les actions P4B
- 4-22-8 Thématiques prioritaires aux yeux des opérateurs du Vivre ensemble (P4B)

5- CONCLUSION GENERALE ET ENSEIGNEMENTS

1. PROFIL DE LA COORDINATION

1-1 COORDINATION DES PROJETS DE COHESION SOCIALE/FIPI COMMUNAL.

Les responsabilités et missions de la Coordination des projets de Cohésion sociale et du FIPI de la Ville de Bruxelles sont liées au Décret 2004 de Cohésion sociale sous l'égide de la Commission Communautaire Française.

En effet, depuis le 1^{er} janvier 2006, les programmes Intégration - Cohabitation, Insertion sociale et Eté Jeunes ont été remplacés par le Décret de Cohésion sociale. La volonté de pérenniser ces trois programmes autour d'une politique cohérente et centralisée, a donné naissance au décret organisant le soutien de projets dans le cadre de la politique de cohésion sociale sous la tutelle de la Commission Communautaire Française de la Région Bruxelles Capitale (Cocof).

En pratique, la politique de Cohésion sociale consiste à mettre en place des initiatives en faveur des processus garantissant l'exercice de la citoyenneté active, du vivre-ensemble des populations précaires sous l'impulsion de la Cocof et en partenariat avec les communes et les associations locales actives dans les quartiers fragilisés de Bruxelles. La sélection des projets et la répartition budgétaire font l'objet d'une concertation entre autorité communale, opérateurs associatifs et pouvoir subsidiant. La signature d'un contrat communal de Cohésion sociale vient sceller le partenariat entre ces 3 acteurs pour une durée de 5 ans.

Une coordination locale est mise en place dans chaque commune éligible pour veiller au bon développement du programme communal. Cette coordination locale est chargée d'assurer la préparation et le suivi de l'exécution des contrats communaux de cohésion sociale, en veillant d'une part, à la bonne coordination des projets, à leur accompagnement administratif et pédagogique, à leur évaluation; d'autre part à leur adéquation aux dispositifs et politiques des grandes villes.

Cette fonction de coordination locale est donc assumée par la coordination des projets de cohésion sociale et FIPI de la Ville de Bruxelles implantée au sein de l'asbl *Jeunesse à Bruxelles*.

D'autre part, la coordination de la Ville de Bruxelles suit en collaboration avec le Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme, les projets FIPI faisant partie du programme communal.

Le FIPI a été créé en 1991 par le Gouvernement fédéral. Son objectif est de soutenir l'impulsion des projets favorisant l'intégration sociale des personnes d'origine étrangère, la prévention des discriminations et le dialogue interculturel.

Dans ce cadre-là, la coordination locale des projets de cohésion sociale organise l'appel à projets, prépare les fiches techniques pour l'Échevin compétent et fait une proposition de répartition des moyens alloués aux projets de cohésion sociale. Elle assure également le suivi administratif et financier de ces projets.

La coordination de ces programmes est assurée par l'asbl *Jeunesse à Bruxelles*, mandatée par la Ville de Bruxelles. La coordination fonctionne comme un « service » par rapport au secteur. Elle est le relais nécessaire vers les autorités compétentes, répond à toutes les questions techniques et administratives, veille au respect des conventions, oriente et soutient les promoteurs de projets.

1-2 DESCRIPTIF DE LA COORDINATION DES PROJETS DE COHESION SOCIALE/FIPI DE LA VILLE DE BRUXELLES

1-2-1 ANGLE INSTITUTIONNEL

C'est le Décret de Cohésion sociale du 30 avril 2004 de la Commission Communautaire Française qui institue la coordination locale:

Chapitre III, Article 7:

« Art. 7. Afin de garantir la bonne exécution des contrats communaux de cohésion sociale, le Collège finance une coordination locale par commune éligible, selon les modalités qu'il détermine. La coordination locale est chargée de sélectionner les projets de cohésion sociale après appel public à projets, d'en organiser la coordination, de les accompagner au niveau administratif et de les évaluer. Elle est le relais entre le Collège, la commune et les associations. »

La coordination dépend du collège des Bourgmestre et Échevins de la Ville de Bruxelles. Suite aux délibérations des élections communales de 2012 et 2018, la cohésion sociale est une matière qui ressort de Madame Faouzia HARICHE, Échevine en charge de l'Instruction Publique et des ressources humaines.

Sur le plan administratif, la cellule de Cohésion sociale seconde le Service de Jeunesse de la Ville de Bruxelles qui, par convention a confié cette mission à l'asbl Jeunesse à Bruxelles (para-communale) dont l'Échevin de la Jeunesse est statutairement président de droit.

1-2-2 ANGLE FONCTIONNEL

La coordination de ces programmes est assurée par l'asbl « Jeunesse à Bruxelles », mandatée par la Ville de Bruxelles à cette fin. La coordination locale fonctionne comme un « service » par rapport au secteur régional de la cohésion sociale et du Fonds d'impulsion à la politique des immigrés. Elle est le relais nécessaire vers les autorités compétentes, répond à toutes les questions techniques et administratives, veille au respect des conventions, oriente et soutient les promoteurs de projets associatifs.

2. LE CONTRAT COMMUNAL DE COHESION SOCIALE

2-1 LES PRIORITÉS RÉGIONALES EN MATIÈRE DE COHÉSION SOCIALE (QUINQUENNAT 2016-2020)²

La reconduction des priorités régionales de cohésion sociale a fait l'objet d'un élargissement des priorités régionales (retour de l'axe prioritaire « vivre-ensemble »). Concrètement, le Collège de la Cocof a défini 4 thématiques prioritaires ainsi que les modalités minimales de mise en œuvre des actions qui les sous-tendent pour le quinquennat 2016-2020 :

PRIORITE 1 : le soutien et l'accompagnement à la scolarité

PRIORITE 2 : l'apprentissage et l'appropriation de la langue française en tant que citoyen actif

PRIORITE 3 : la citoyenneté interculturelle. Elle se décline en 2 types d'action:

- A. les permanences socio-juridiques
- B. les modules d'initiation à la vie citoyenne

PRIORITE 4 : le « vivre-ensemble ». Elle se décline en 2 types d'action:

- A. la production et diffusion d'outils à vocation socioculturelle ;
- B. la diffusion et sensibilisation à l'interculturalité

² Appel à projets quinquennat 2011-2015: http://www.cocof.irisnet.be/site/fr/affsoc/cohesion/Files/App_Proj_2011_2015_Tel_que_modif

2-2 LES PRIORITÉS COMMUNALES EN MATIÈRE DE COHÉSION SOCIALE (QUINQUENNAT 2016-2020)

1- Principe : « *Par Cohésion sociale, on entend l'ensemble des processus sociaux qui contribuent à assurer à tous les individus ou groupes d'individus, quelle que soit leur origine nationale ou ethnique, leur appartenance culturelle, religieuse ou philosophique, leur statut social, leur niveau socio-économique, leur âge, leur orientation sexuelle ou leur santé, l'égalité des chances et des conditions, le bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu. Ces processus visent en particulier la lutte contre toute forme de discrimination et d'exclusion sociale par le développement de politiques d'intégration sociale, d'interculturalité, de diversité socioculturelle et de cohabitation des différentes communautés locales. Ils sont mis en œuvre, notamment, par le développement d'une action communautaire de quartier et du travail en réseau.* »³

En plus des priorités fixées par la Région, la ville portera une attention particulière aux projets qui visent :

- la lutte contre le décrochage scolaire par la participation et l'implication de tous les acteurs de l'éducation (familles, écoles, associations) et par l'emploi d'un personnel qualifié. À cet effet, la commune privilégiera les actions de soutien scolaire proposant :

- un projet pédagogique formalisé à la disposition de la coordination locale et des autres autorités compétentes en matière de cohésion sociale ;
- une fiche personnelle de progression proposant l'évaluation et l'évolution individuelles des usagers de l'action du soutien scolaire ;
- l'emploi au moins d'un travailleur disposant des qualifications pédagogiques nécessaires au soutien scolaire (permanent ou vacataire) ;
- des dynamiques privilégiant les contacts réguliers entre parents, établissements scolaires et responsables associatifs...

- La mixité de genre dans les publics accueillis et les activités organisées ainsi que l'égalité homme/femme et la lutte contre les stéréotypes ...

- La responsabilisation, l'émancipation et l'autonomie des publics privilégiant les dynamiques de citoyenneté active des habitants.

- La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. La mise en œuvre de projets qui développent, l'esprit critique des enfants et des jeunes, le libre examen ainsi que l'éducation aux médias.

- L'emploi le plus cohérent et le plus efficient du subside de cohésion sociale mis à la disposition de l'association (ventilation proportionnée du subside sur l'ensemble des postes de dépenses, dépenses utiles,...).

³ Décret cohésion sociale 2004

- Obligations

- Les projets retenus doivent être mis en œuvre par des associations dont le siège d'activités est établi sur le territoire de la Ville de Bruxelles.
- Le projet introduit doit prévoir des activités hebdomadaires de minimum 12 heures par semaine et l'ouverture de l'association au public est assurée durant au moins 3 demi-journées par semaine.
- Les projets à caractère international ou des actions prévoyant des dépenses afin de couvrir des rencontres internationales seront écartés du programme.
- Les projets conçus sous forme de sous-traitance seront rejetés.

2-3 SUIVI DE LA BONNE EXECUTION DES CONTRAT COMMUNAL DE COHESION SOCIALE ET DU FIPI COMMUNALE.

Dans ses missions de suivi et d'évaluation, la Coordination locale effectue la visite des projets soutenus et financés par la Cohésion sociale et/ou le FIPI communal. Ces visites de terrain sont renforcées par un rapport de visite circonstancié consultable à la demande. La Coordination locale participe également à des événements, des activités spécifiques sur invitation de ses partenaires associatifs contractant.

Entre le 1er janvier 2018 et le 31 décembre 2018, la Coordination locale a effectué **43 visites de terrain** ayant fait l'objet d'un rapportage circonstancié : 22 visites des projets de *cohésion sociale* : 17 *visites des projets réguliers*, 5 *activités d'été* et 21 visites des projets du *Fipi communal*.

2-3-1 ORGANISATION DES CONCERTATIONS LOCALES

La Coordination locale est tenue par voie décrétable d'organiser idéalement trois concertations locales par an, réunissant en son sein, l'ensemble des opérateurs du contrat communal de cohésion sociale. Ces concertations sont un espace d'information, de coordination et de développement de collaborations entre associations œuvrant à la cohésion sociale communale.

En 2018, la Coordination locale a organisé trois concertations locales, dans de nouveaux lieux : la salle Utopie (Quartier Nord) et la Tour à Plomb (Quartier Senne).

- **La concertation locale du 02 février 2018** : après l'approbation du PV DU 13 décembre 2017, Monsieur Cordonnier, représentant de Rudy VERVOORT, Ministre-Président de la Région Bruxelloise, en charge de la cohésion sociale présente l'avant-projet de Décret relatif à la Cohésion sociale. Une séance de questions-réponses vient ponctuer cette présentation.

- **La concertation locale du 13 juin 2018** : après l'approbation du PV du 02 février 2018, Mme Amat, cheffe de Cabinet de l'Instruction publique, de la Jeunesse et des ressources humaines acte la fin du projet MJ Avenir, propose le redéploiement des moyens financiers avant que les membres-opérateurs du jour ne votent sur la proposition communale. Une séance d'information concernant le nouveau Centre Culturel et Sportif Tour à plomb suit le vote avant que l'ASBL Alter Brussels présente son projet « a world in the city ». La séance s'achève sur une séance d'informations dédiée aux Événements et festivités en cours sur le territoire de la Ville de Bruxelles.

- **La concertation locale du 05 novembre 2018** : après l'approbation du PV du 13 juin 2018, la matinée dédiée « aux pratiques culturelles locales » débute avec la présentation de Mme Sarah Bahja membre de la Compagnie des nouveaux disparus avant que Ben Hamidou et Gennaro Pitisci du Brocoli Théâtre n'enchaînent de leur exposé. La séance se poursuit avec la présentation Christine Rigaux, directrice du Centre Culturel Bruegel avant de ponctuer la concertation sur une séance de questions-réponses.

2-3-2 SUIVI ADMINISTRATIF ET FINANCIER DES PROJETS DE COHESION SOCIALE

- Bilan des activités des associations pour l'année 2017 : analyse des documents financiers et rapports d'activités des associations en collaboration avec la Cocof.

- Rédaction du rapport annuel 2017 : les associations et la Coordination locale étaient tenues de rendre en mars 2018 un rapport succinct des activités de cohésion sociale.

2-3-3 SUIVI ADMINISTRATIF ET FINANCIER DES PROJETS FIPI COMMUNAUX 2017, 2018 et 2019

- Fipi 2017 : évaluation et suivi administratif du FIPI communal 2017 en collaboration avec la Cocof et les autorités communales compétentes de la Ville de Bruxelles. Clôtures de la réception des évaluations du Fipi 2017, traitement des données et remise de l'évaluation du Fipi (contrat communal) 2017 de la ville de Bruxelles le 28/02/2018 auprès de la Cocof.

- FIPI 2018 : suivi administratif, rédaction des conventions spécifiques des 18 projets sélectionnés, 21 visites de terrain, dont deux demandes émergentes, rédaction d'une note d'évaluation de la Coordination locale tenant compte des visites de terrain.

- FIPI 2019 : gestion de l'appel à projets du FIPI communal 2019 et suivi administratif, accompagnement de nouvelles candidatures, rédaction de fiches techniques à l'attention des autorités compétentes dans cette matière. *L'appel a été clôturé le 23/11/2018.*

2-4 REUNIONS ENTRANT DANS LE CADRE DES MISSIONS DE LA COORDINATION LOCALE

- Participation aux réunions d'information organisées par l'Administration de la Cocof : Cocof « non-marchand ».

- Participation aux réunions du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux personnes et de la Santé – Section Cohésion sociale.

- Participation aux réunions des *Coordinations sociales par quartier* et autres groupes institutionnels mis en place dans le cadre des dispositifs de politiques publiques connexes (Contrat de quartier, P.G.V.).

- Participation à des événements, conférences et journées d'étude entrant dans le cadre décréteil des missions de la Coordination locale

3- BUDGET

Projets coordonnés par la Ville de Bruxelles :

34 projets → subsidiés à raison de :

- année 2006 : 914.620,00 euros : Cocof (Premier quinquennat/index de base)
- index 2016 : 1.052.466 euros : Cocof (troisième quinquennat)
- index 2018 : 1092822,67euros : Cocof
- la totalité du budget est ventilé sur l'ensemble du contrat communal
- gel du cofinancement de la Ville de Bruxelles depuis 2008

ASSOCIATION	MONTANT	PRIORITE
AMO DE NOH SERVICE D'AIDE À LA JEUNESSE EN MILIEU OUVERT	11.421,79	P1
AMORCE (L)	11.421,79	P1
ARTHIS- LA MAISON CULTURELLE BELGO-ROUMAINE	24.920,28	P1-P2
ASSOCIATION SPORTIVE ET EDUCATIVE ANNEESSENS	43.610,49	P1-P2
ATELIERS DU SOLEIL	28.035,31	P1-P2
ATELIERS POPULAIRES	44.648,83	P1
BRUEGEL (CENTRE CULTUREL)	41.533,8	P1
BRUXELLES ENSEIGNEMENT	96.046,9	P1
BRUXELLES NORD (CENTRE CULTUREL) - MAISON DE LA CREATION	18.171,04	P4(B)
CENTRE D'ACCUEIL, DE RECHERCHE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION	15.575,17	P1-P2
CENTRE SOCIAL DU BEGUINAGE	13.498,48	P2
CHOM'HIER- AID	14.536,83	P1-P2
COLOMBIER-CENTRE DE MÉDIATION ET D'AIDE EXTRA-SCOLAIRE	28.554,48	P1
CULTURES ET SANTE	11.421,79	P2
DON BOSCO - TÉLÉ SERVICE	15.575,17	P1
DOUBLE SENS	36.342,07	P1
ENTR'AIDE	13.706,15	P1
ENTRAIDE BRUXELLES	46.725,52	P1-P2
ENTR'AIDE DES MAROLLES	22.843,59	P2
EUREKA! AIDE ET SOUTIEN	11.421,79	P1
FORMOSA	15.575,17	P2
FOYER DES JEUNES DES MAROLLES (LE)	15.575,17	P1
GROUPE D'ENTRAIDE SCOLAIRE DE LAEKEN	51.917,25	P1

INTERPOLE	20.766,9	P1-P4(A)
JEUNESSE À BRUXELLES COORDINATION	93.256,87	
JEUNESSE À BRUXELLES	13.449,68	P1
JOSEPH SWINNEN	38.418,76	P1-P2
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'EDUCATION PERMANENTE	49.840,56	P2
MAISON DES ASSOCIATIONS DE BRUXELLES	23.881,93	P2
MAISON DES JEUNES L'AVENIR	28.035,31	P1
MAISON DES JEUNES NEDER-OVER-HEEMBEEK	43.610,49	P1
MINI-ANNEESSENS	15.575,17	P1-P4(A)
PREVENTION JEUNES BRUXELLES	11.421,79	P1
PROGRES	16.613,52	P2
QUATRE VINGT-HUIT ASBL (LE)	40.495,45	P1-P4(B)
TEFO (CENTRE)	64.377,38	P1-P2
TOTAL		1.092.822,67

4- PROFIL SOCIODEMOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE

4-1 Données communales actualisées⁴

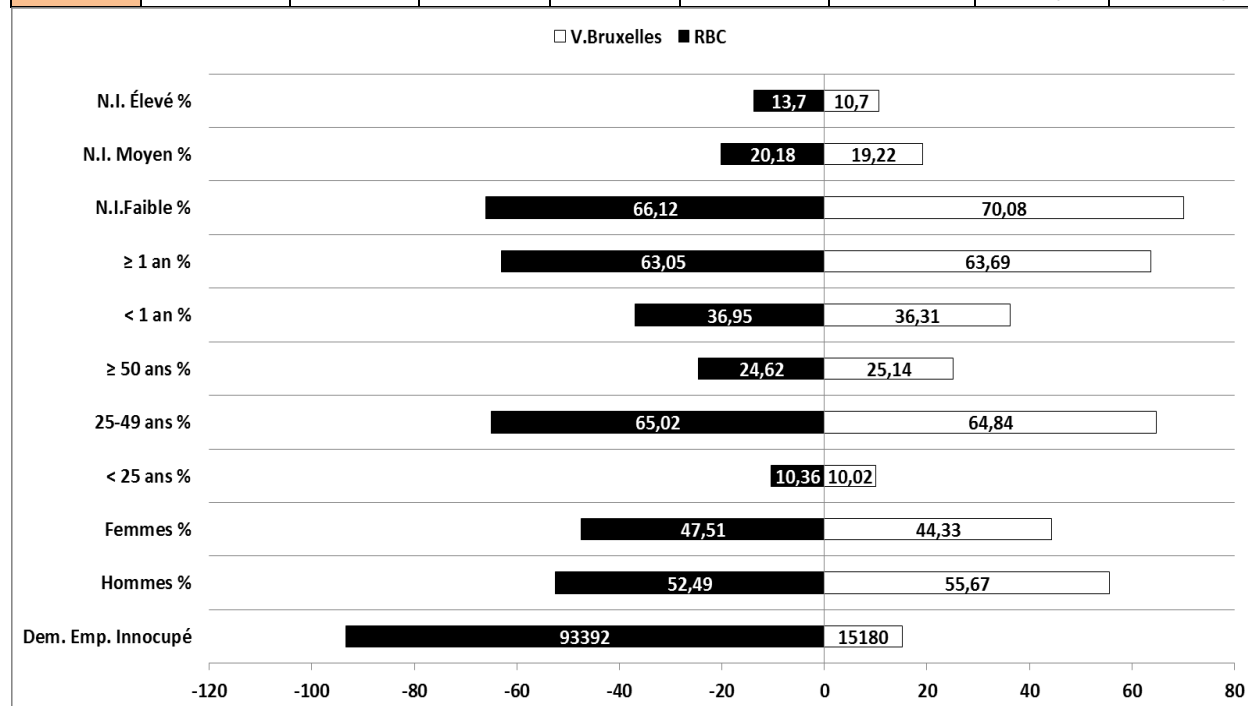
	Nombre d'habitants (2018)	Densité de population au km2 (2018)	Revenu médian par déclaration (2016)	Age moyen (2018)	Nombre de places M.A moins 3 ans pour 100 hab. (2017)	Nombre de logements sociaux pour 100 habitants (2017)	Part des isolés dans le total des ménages privés %(2017)	Logements occupés par leur propriétaire (2011)	Taux d'emploi (2015)	Taux d'emploi féminin (2016)	Taux d'emploi masculin (2016)	Taux de chômage féminin (2016)	Taux de chômage masculin (2015)
Ville de Bruxelles	179277	5498	17802	36 ans, 2 mois	50	9,6	50,1	26,50	45,10	40,1	51,2	23,10	21,50
Région Bruxelloise	1198726	7428	19072	37 ans, 5 mois	38	7,3	46	37,70	47,90	44,2	53,8	20,80	19,40

Avec 179.277 habitants (2018), la Ville de Bruxelles est la commune la plus peuplée de la Région Bruxelloise. Cette population est jeune (36 ans de moyenne contre plus de 37 ans et 5 mois pour la RBC), il y a moins de propriétaires (26% contre 38% en RBC) bien que la couverture en logements sociaux soit plus importante (9 logements sociaux pour 100 habitants). En ce qui concerne le marché du travail, les taux d'emploi des femmes et des hommes sont inférieurs à la moyenne régionale (40% contre 44% pour les femmes, 51% contre 54% pour les hommes), les taux de chômage sont plus importants (23% contre 21% pour les femmes, 21% contre 19% pour les hommes), le taux d'emploi communal est inférieur à la moyenne régionale (45% contre 48% de moyenne en RBC), enfin, le revenu médian communal est inférieur à la moyenne régionale (différentiel de 1270 euros).

⁴ Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (2019)

4-2 Ville de Bruxelles/RBC : demandeurs d'emploi inoccupés (2017)⁵

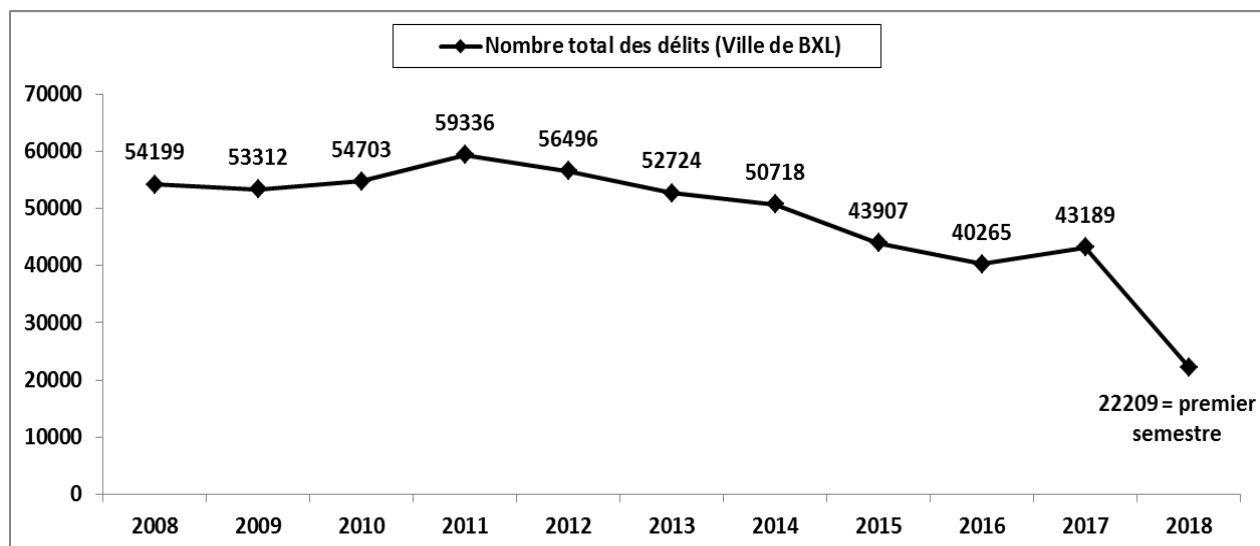
ESPACE	Population	Homme	Femme	< 18 ans	18-64 ans	≥ 65 ans	Superficie en km2	Densité (hab. /km2)
V.BXL	176.545	90.077	86.468	41.958	115.020	19.567	32,61	5475,37
RBC	1.191.604	58.2375	609.229	273.697	761.418	156.489	161,36	7361,73



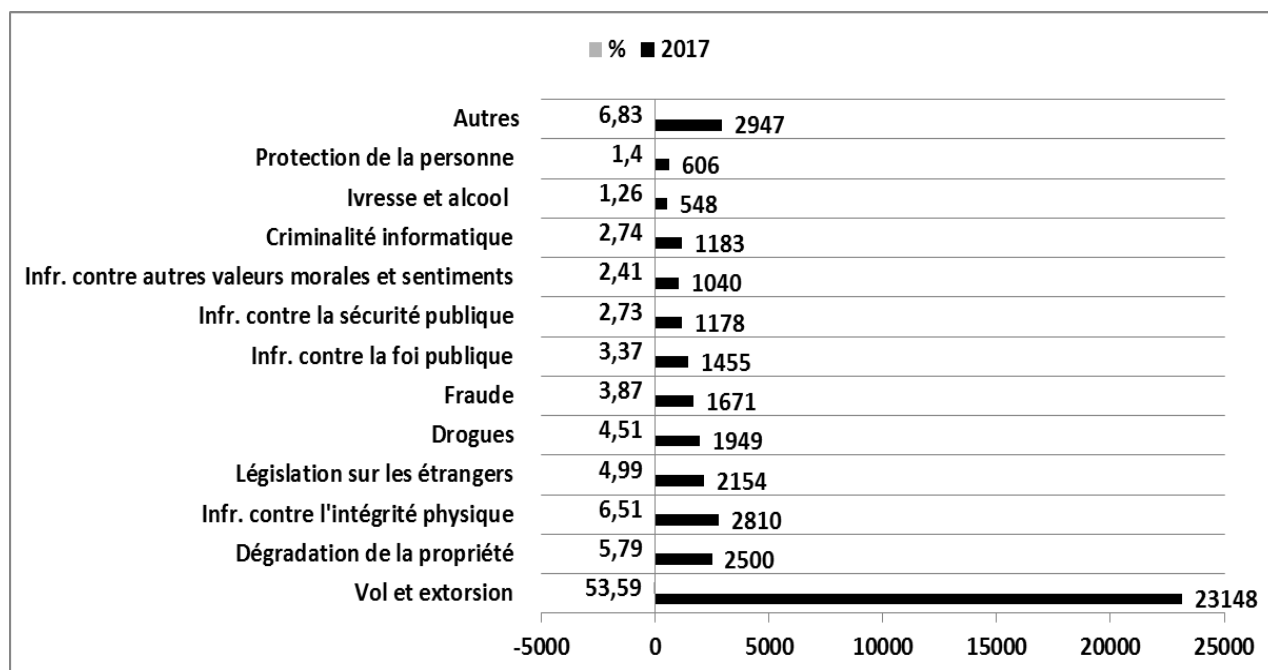
En 2017, la Ville de Bruxelles comptait 15.180 *demandeurs d'emploi inoccupés* sur un total de 93.392 (RBC), soit 16,25% de l'effectif régional. La distribution *des demandeurs d'emploi inoccupés* par classe d'âge est relativement similaire au niveau régional et communal. Le plus gros effectif *des demandeurs d'emploi inoccupés* disposent d'un faible niveau d'instruction (plus de 70% de l'effectif communal contre 66% en RBC), ce qui implique que la formation des demandeurs d'emploi est un enjeu essentiel de la politique de Cohésion sociale.

⁵ Source : ACTIRIS, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi et de la Formation

4-2-1 Ville de Bruxelles : évolution de la criminalité communale (2008-2018)⁶



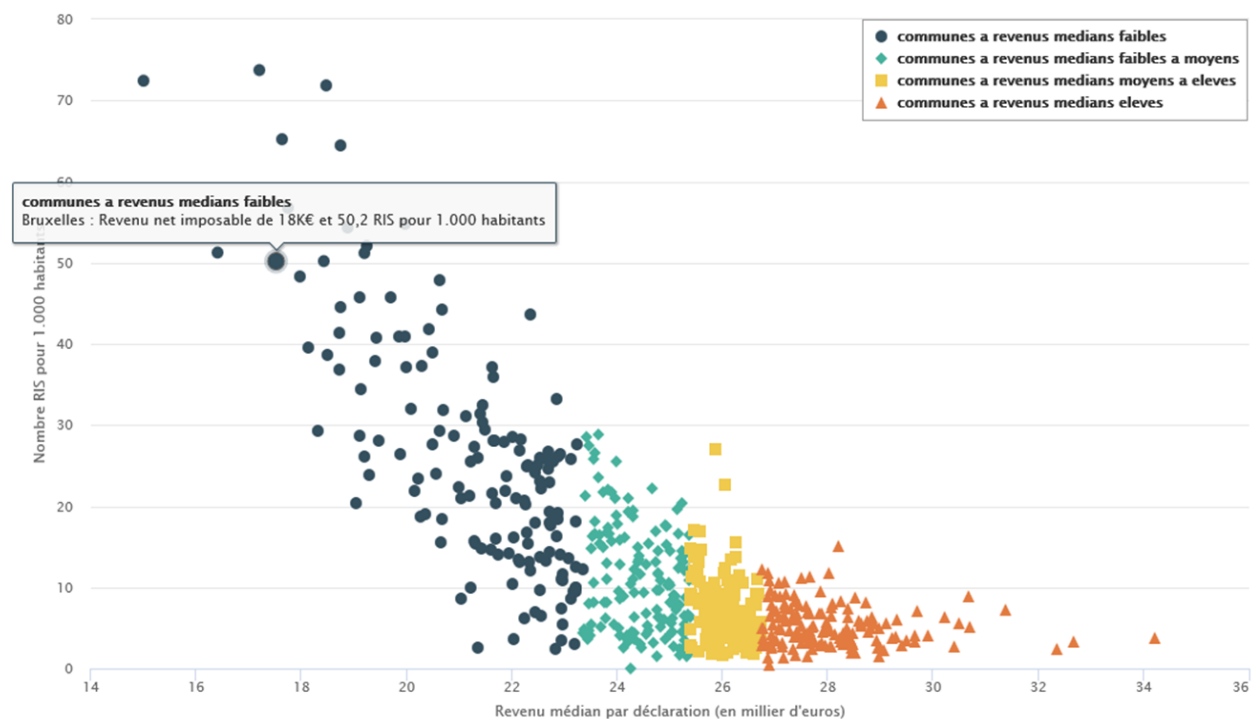
4-2-2 Ville de Bruxelles : typologie de la criminalité communale (2017)



Globalement, même si l'année 2017 a connu une recrudescence de la criminalité (+2.924 délits), le nombre de délits commis sur le territoire communal décroît sensiblement depuis 2011 (-16.147 délits). En ce qui concerne le type de criminalité, le *vol et extorsion* (23.148 délits), les *infractions contre l'intégrité physique* (2.810 délits) et la *dégradation de la propriété publique* (2.500 délits) sont les trois catégories de délinquance les plus commises sur le territoire communal (proche de 2/3 de l'effectif global).

⁶ Source : statistiques policières de criminalité/1 er semestre 2018

4-2-3 Revenu d'intégration sociale 2019 : distribution des communes à l'échelle nationale⁷



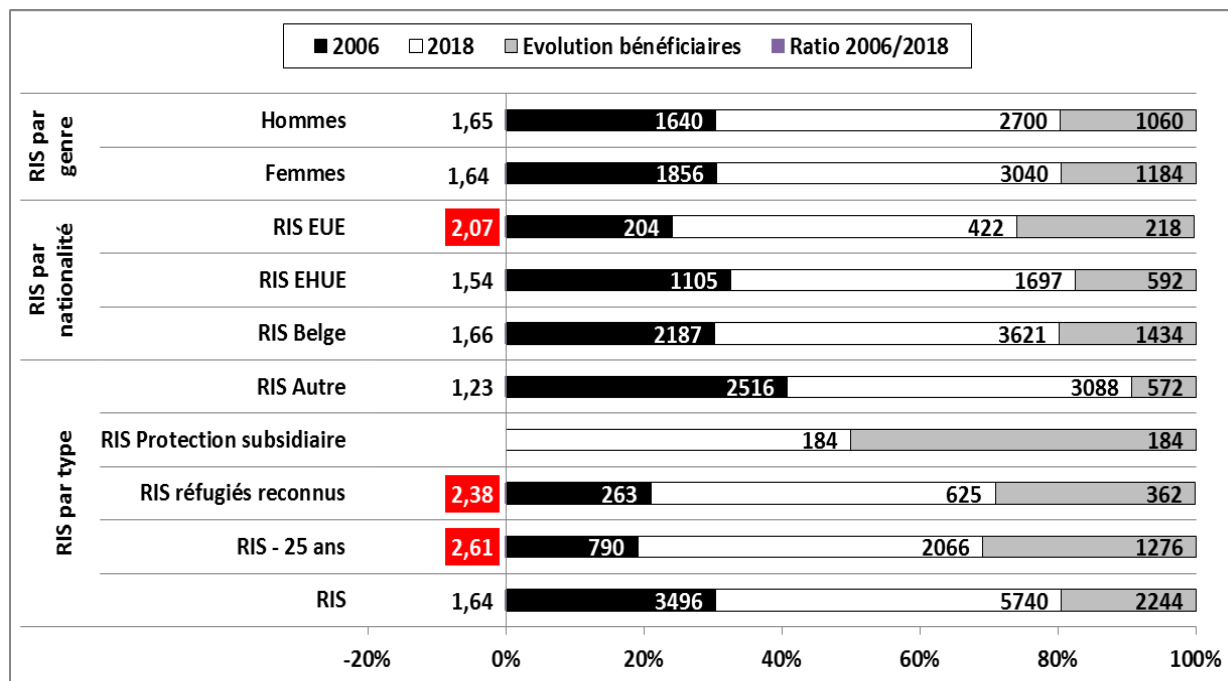
4-2-4 RBC : Revenu d'intégration sociale/revenu médian par déclaration (2017-2018)

communes	Revenu médian par déclaration (en millier d'euros)	Nombre RIS pour 1.000 habitants
Woluwe-Saint-Pierre	25.539	12,11
Jette	20.901	28,27
Koekelberg	18.735	36,65
Ixelles	18.495	38,59
Etterbeek	19.984	41,02
Evere	20.682	44,81
Forest	19.212	50,48
Bruxelles	17.534	50,98
Saint-Gilles	16.406	51,12
Anderlecht	17.757	57,38
Schaerbeek	17.629	65,41
Saint-Josse	14.998	73,76
Molenbeek	17.207	74,19

⁷ SPP Intégration sociale : Baromètre de l'intégration sociale

A l'échelle des communes, la corrélation entre *le revenu médian par déclaration* et le *nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale* est manifeste. Plus le *revenu médian des habitants* d'une commune est faible, plus augmentent les bénéficiaires d'un *revenu d'intégration sociale*.

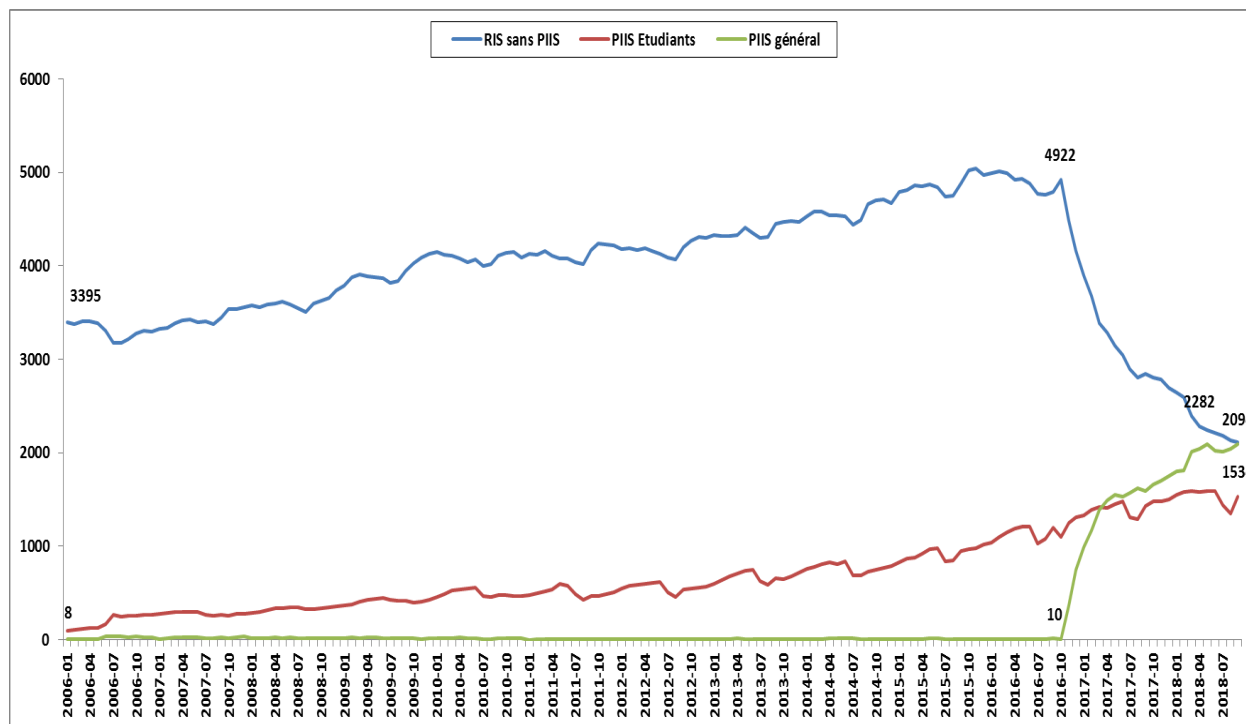
4-2-5 Ville de Bruxelles : évolution du revenu d'intégration sociale par type, nationalité et par genre (2006-2018)



Ce graphique résume l'évolution communale du revenu d'intégration sociale par type, nationalité et par genre (2006-2018). Lors de cette période, on constate:

- au niveau communal, les femmes dépendent davantage du *revenu d'intégration sociale* que les hommes (3040 femmes contre 2700 hommes en 2018) bien que l'évolution entre les deux sexes va en s'équilibrant ces 10 dernières années (ratio de 1,64 contre 1,65 pour les hommes) ;
- en ce qui concerne l'origine nationale des bénéficiaires du *revenu d'intégration sociale*, avec un ratio de 2,07 de moyenne (1= année 2006), les *Ressortissants des Nouveaux États-membres de l'Union Européenne* sont ceux qui enregistrent la plus nette évolution quant au bénéfice du *revenu d'intégration sociale* même si les nationaux forment à peu près 63% de l'effectif global (3621 individus parmi les 5740 bénéficiaires du *revenu d'intégration sociale* communale en 2018) ;
- en ce qui concerne le type de bénéficiaire, avec des ratios de 2,61 et 2,38 de moyenne, *les moins de 25 ans et les réfugiés reconnus* enregistrent les plus nettes évolutions quant au bénéfice du *revenu d'intégration sociale* communale, un peu moins du triple de l'effectif de 2006.

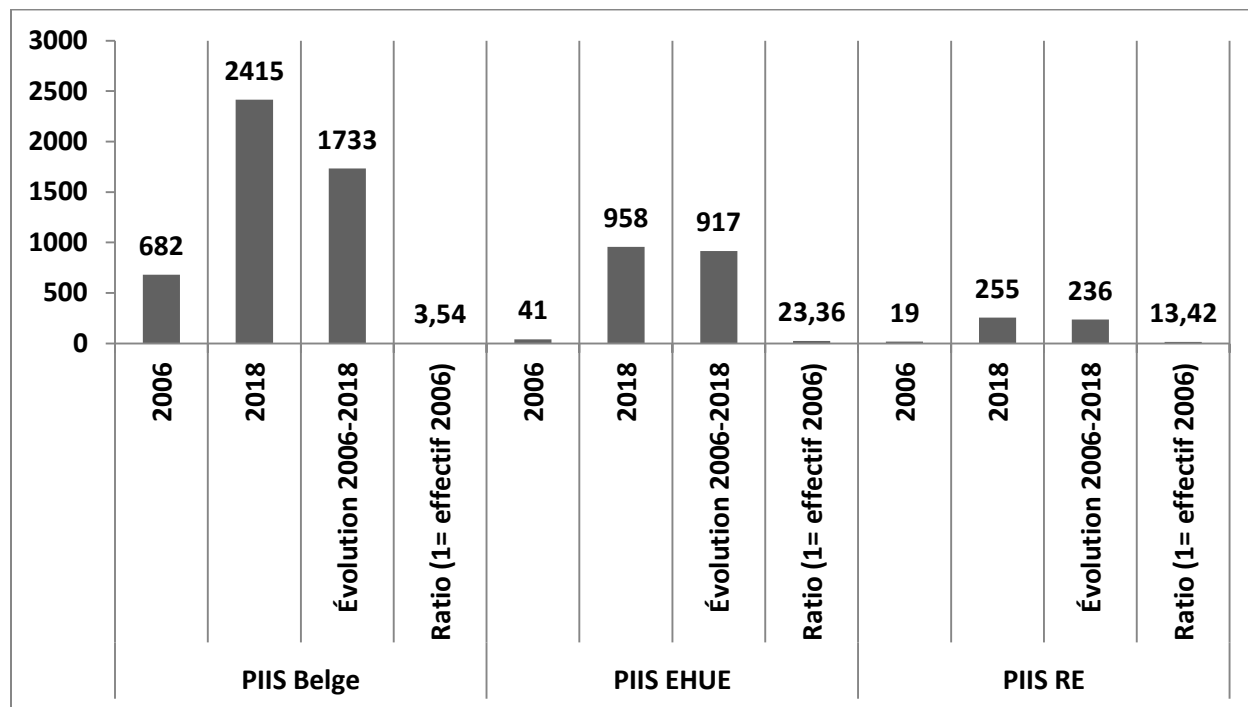
4-2-6 Ville de Bruxelles : évolution du Projet Individualisé d'Intégration Sociale/RIS (2006-2018)



Conditionnel du *Revenu d'Intégration sociale*, l'évolution du *Projet Individualisé d'Intégration Sociale* (2006-2018) est un bon marqueur de la dimension proactive que prennent aujourd'hui les politiques sociales. Ce fait n'est pas sans conséquence sur le secteur associatif, notamment ceux qui accueillent des apprenants de plus en plus contraints de justifier leur « proactivité » au risque de perdre leurs moyens de subsistance. Cela ne va pas sans une pression psychologique sur les apprenants répercutant directement sur les travailleurs sociaux.

En ce qui concerne la Ville de Bruxelles, c'est à partir de 2016 que s'est amorcée une contractualisation massive du revenu d'intégration sociale laquelle, jusqu'alors, n'était pas conditionnelle d'un *Projet Individualisé d'Intégration Sociale*. Évoluant de 4.922 bénéficiaires du RIS sans PIIS (octobre 2016) à 2.094 unités (juillet 2018), plus de 2.828 bénéficiaires du RIS sans PIIS ont été contractualisés. Même si elle est nettement moins brusque, l'évolution des RIS étudiants va dans le même sens. Plus de 1.534 étudiants sont désormais contractualisés (PIIS).

4-2-7 Ville de Bruxelles : évolution Projet individualisé d'intégration sociale par nationalité (2006-2018)

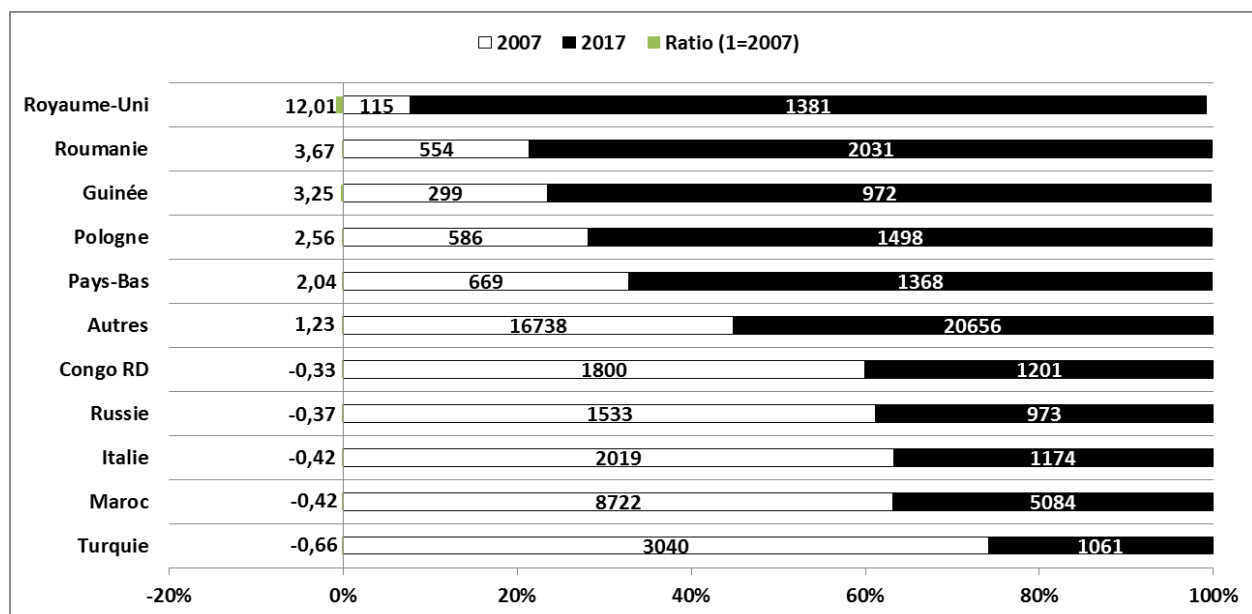


L'évolution du *Projet Individualisé d'Intégration Sociale par nationalité* est encore plus instructive. De 2006 à 2018, les bénéficiaires du *revenu d'intégration sociale* ont été dans leur grande majorité contractualisés (PIIS). On constate cependant que les *Étrangers Hors Union Européenne* et les *Ressortissants des Nouveaux États-membres de l'Union Européenne* ont été sensiblement plus contractualisés que leurs congénères de nationalité belge (ratio 2006-2018 : 23,36, 13,42 contre 3,54 pour les nationaux). Si ce différentiel de traitement s'explique en partie par l'accueil massif d'étrangers (EHUE, RE) sur le territoire communal ces dernières années, il n'en demeure pas moins que cette dynamique impacte directement sur le secteur associatif qui accueille essentiellement ces publics dans ses locaux.

4-3 Naturalisation : nationalité antérieure des personnes ayant acquis la nationalité belge⁸

Nationalité	2007		2017	
	Nombre	%	Nombre	%
Maroc	8722	24,2	5084	13,6
Roumanie	554	1,5	2031	5,4
Pologne	586	1,6	1498	4
Royaume-Uni	115	0,3	1381	3,7
Pays-Bas	669	1,9	1368	3,7
Congo RD	1800	5	1201	3,2
Italie	2019	5,6	1174	3,1
Turquie	3040	8,4	1061	2,8
Russie	1533	4,2	973	2,6
Guinée	299	0,8	972	2,6
Autres	16.738	46,4	20.656	55,2
Total	36.075	99,9	37.399	99,9

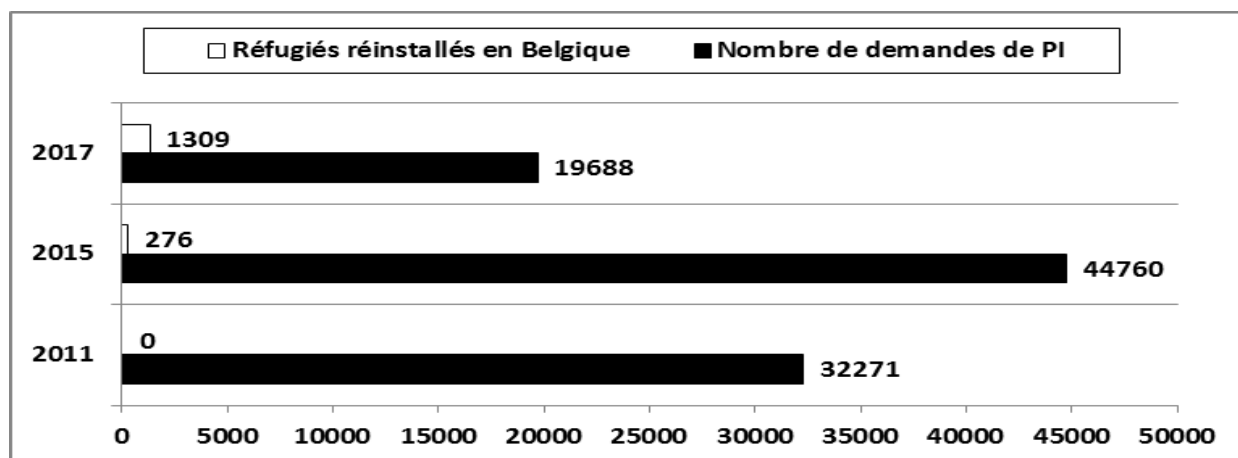
4-3-1 Évolution naturalisation belge selon la nationalité antérieure (2007-2017).



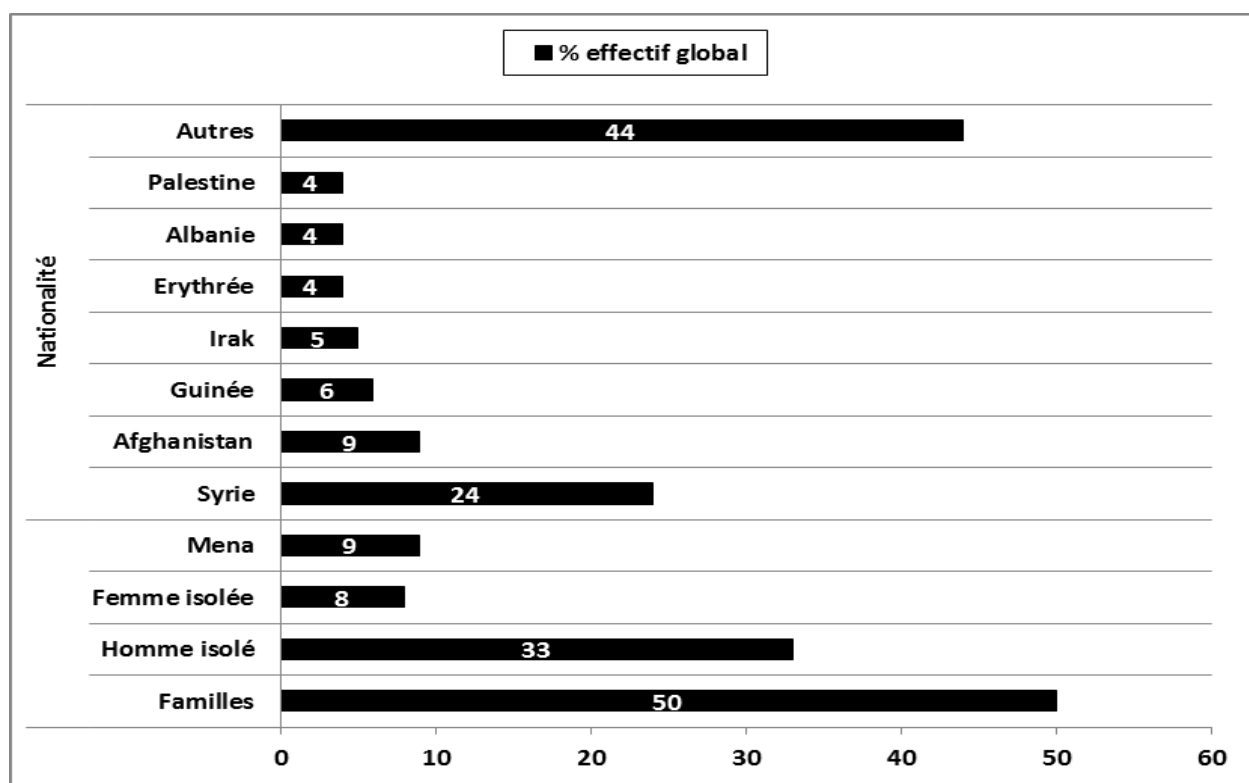
Avec un total de 5.084 unités, *les ressortissants marocains forment encore le premier effectif des naturalisés belges en 2017*. Pour autant que l'on rapporte les effectifs aux données de 2007, on constate qu'avec des augmentations de 1.381 et 2.031 unités, toute chose égale par ailleurs, ce sont surtout les *ressortissants anglais et roumains qui ont le plus bénéficié de la naturalisation belge ces dix dernières années* (ratio 2006-2017 : 12,01, 3,67).

⁸ Statbel : la Belgique en chiffres

4-3-2 Réfugiés installés en Belgique et nombre de personnes ayant introduit une demande de protection internationale (2011-2015-2017)⁹

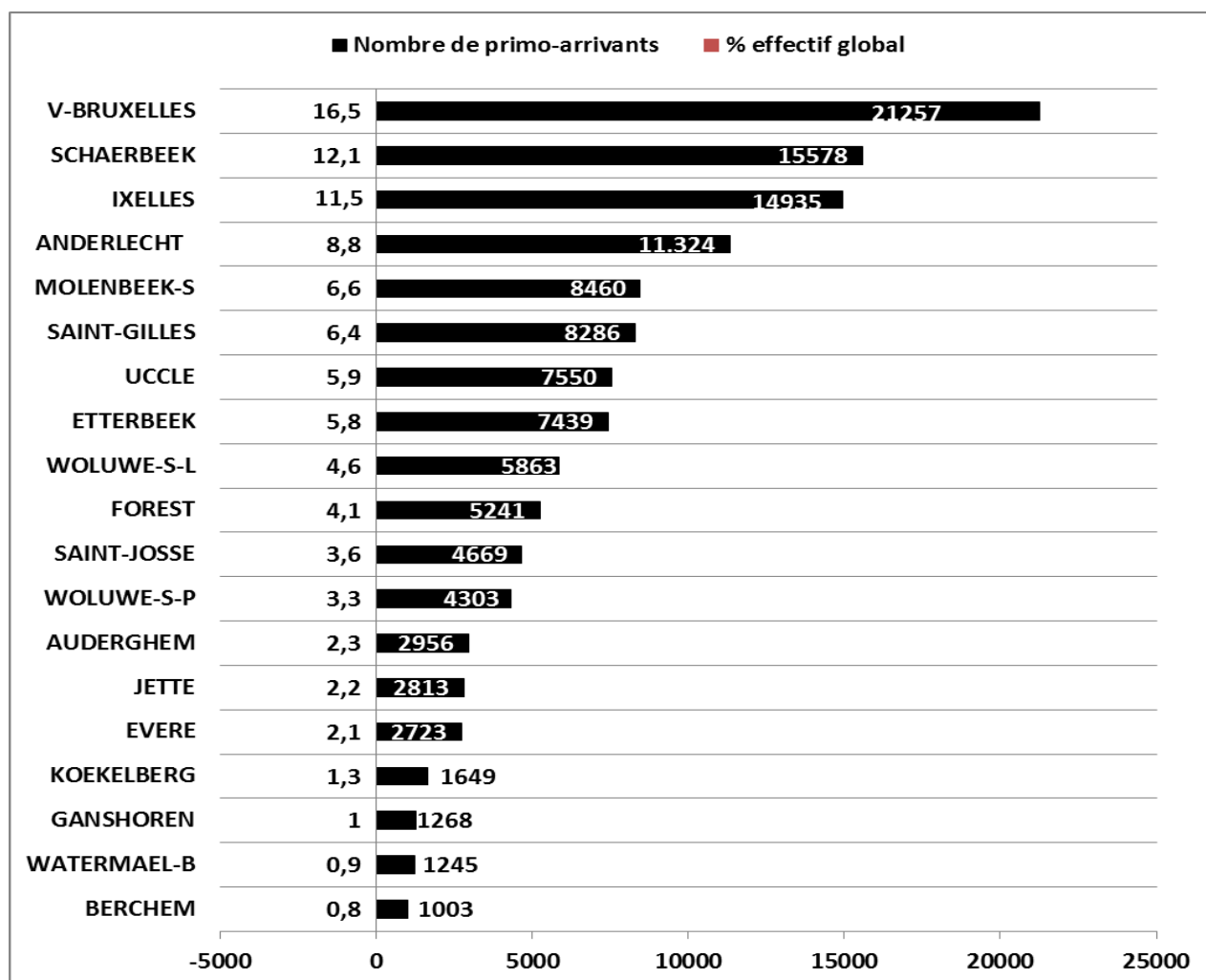


4-3-3 Statistique Fedasil : profil des ressortissants étrangers arrivés en 2017



⁹ Fedasil : bilan 2017

4-3-4 RBC : Volume et % primo-arrivants par commune (2013)¹⁰

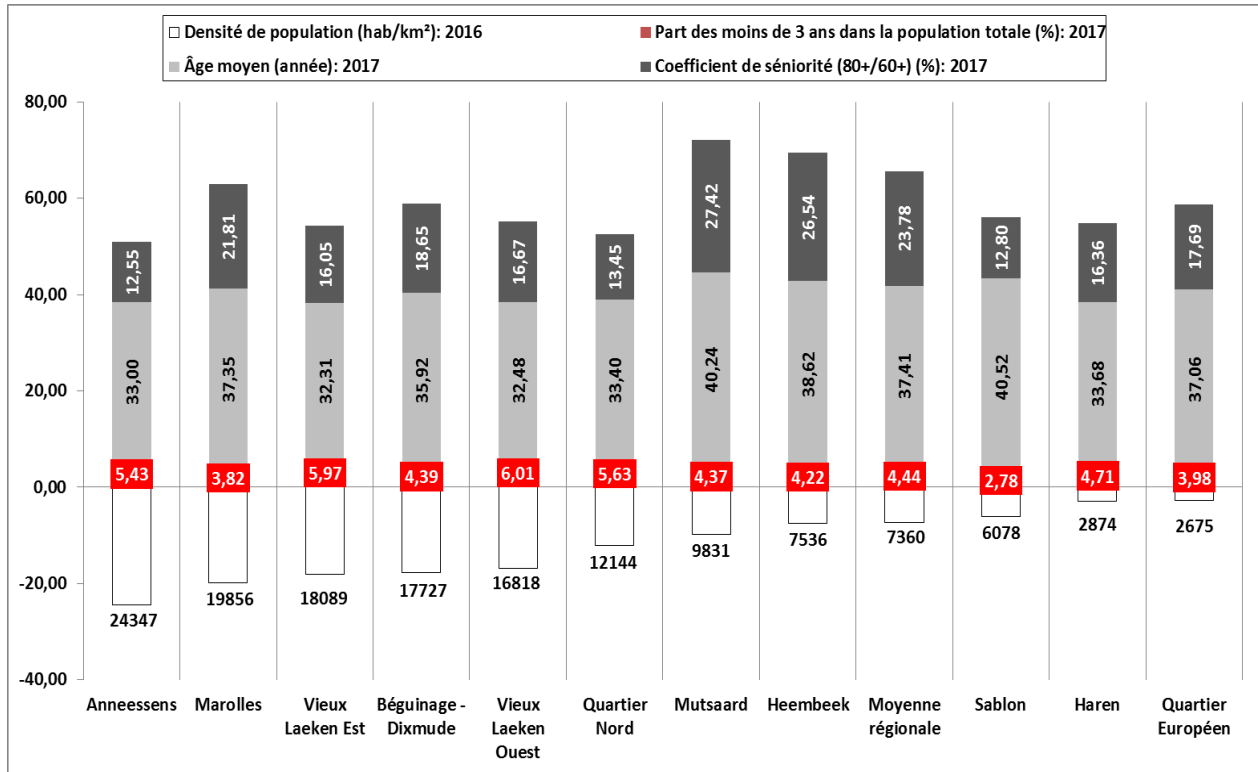


Avec 21.257 primo-arrivants résidant sur le territoire communal (16,5% de l'effectif global), *la Ville de Bruxelles* reste de loin la première terre d'accueil des primo-arrivants. Suivent juste derrière, Schaerbeek, Ixelles, Anderlecht et Molenbeek hébergeant respectivement 15.578, 14935, 11.324 et 8460 primo-arrivants. Ces cinq communes accueillent à elles seules plus de 55% des primo-arrivants bruxellois.

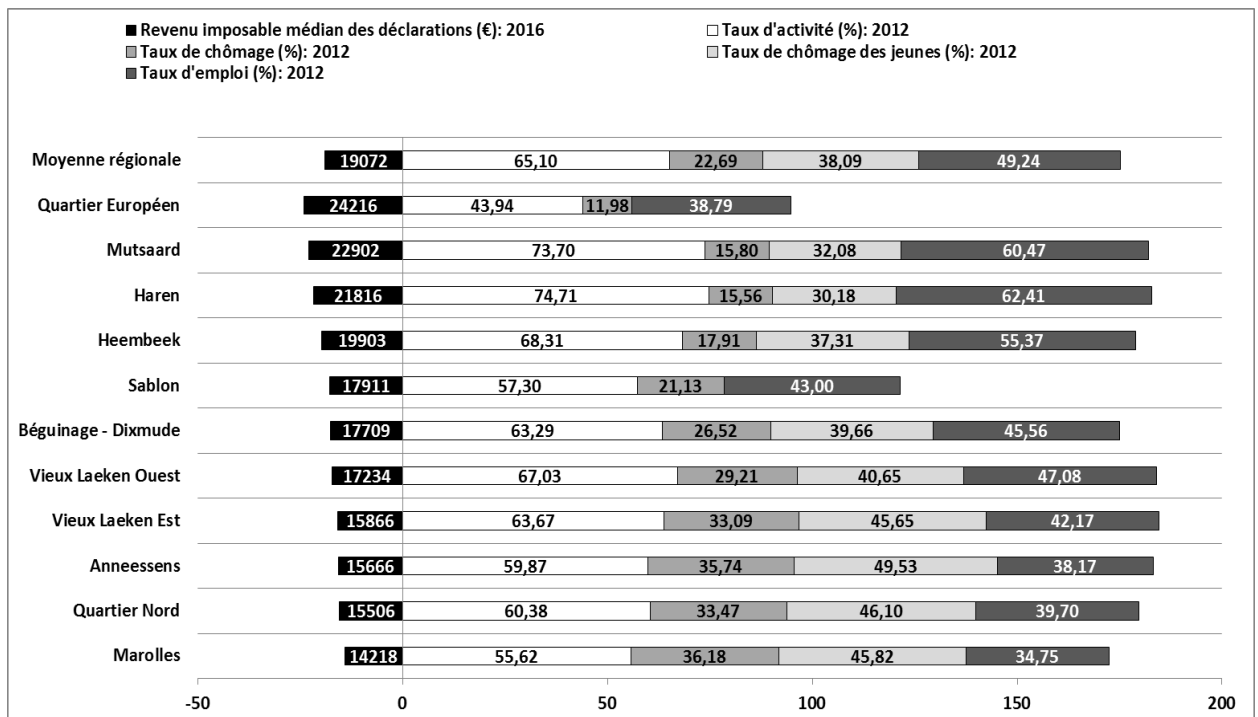
¹⁰ Tableau réalisé à partir de : Etat des lieux de la présence des primo-arrivants à Bruxelles et en Wallonie, Cracs, 2013

4-4 Statistiques par quartier (2017)

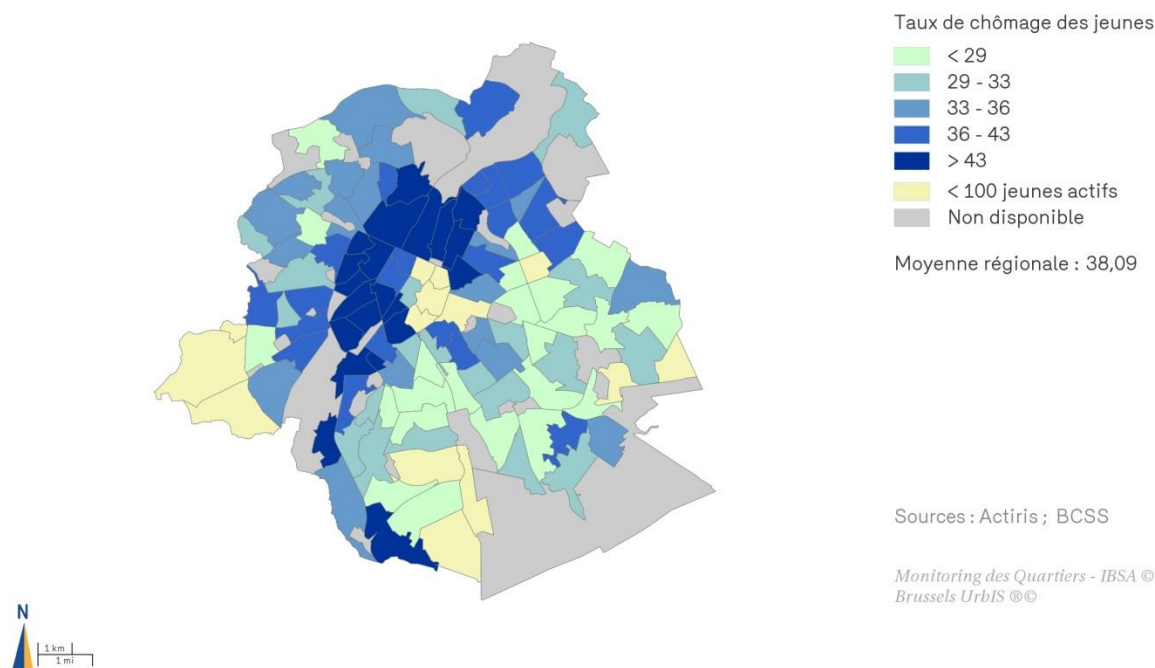
4-4-1 Population



4-4-2 Revenus, chômage et activité (2012)

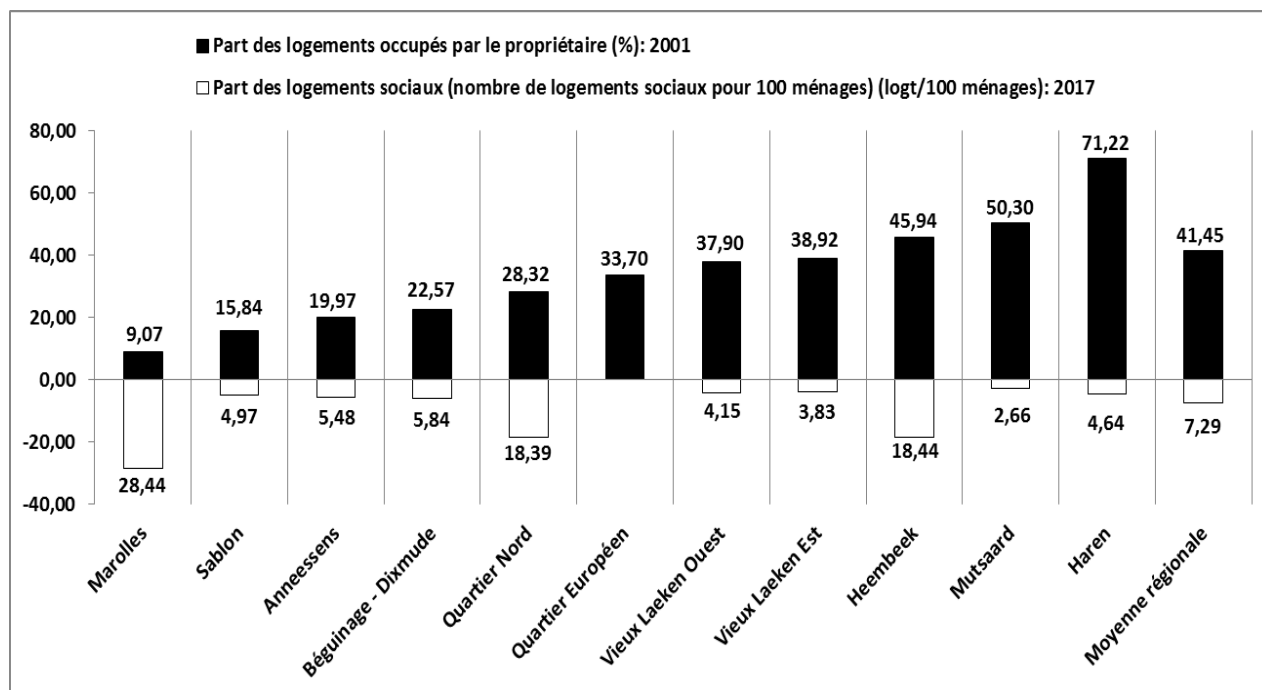


Taux de chômage des jeunes 2012 (%)



À l'échelle des quartiers, une corrélation étroite existe entre la densité de la population et la jeunesse d'un quartier (*âge moyen, part des moins de 3 ans et coefficient de séniorité*). On peut compléter ces variables par le *revenu médian par déclaration* et le *taux de chômage des jeunes* pour justifier un fait social récurrent : *la jeunesse d'un quartier est un marqueur de sa paupérisation*. Bref, si l'on se focalise sur les quartiers *Anneessens, Marolles et Nord* (trois zones prioritaires actuellement), on constate que les *densités de population* y sont beaucoup plus concentrées (12.000 à 24.500 hab./km²), *l'âge moyen et les revenus médians* sont inférieurs à la moyenne régionale (de 14.000 à 15.500 euros contre 19.000 euros de moyenne en RBC), ce qui explique *un taux de chômage des jeunes* mirobolant, à proximité de 50%, plus du double de la moyenne régionale.

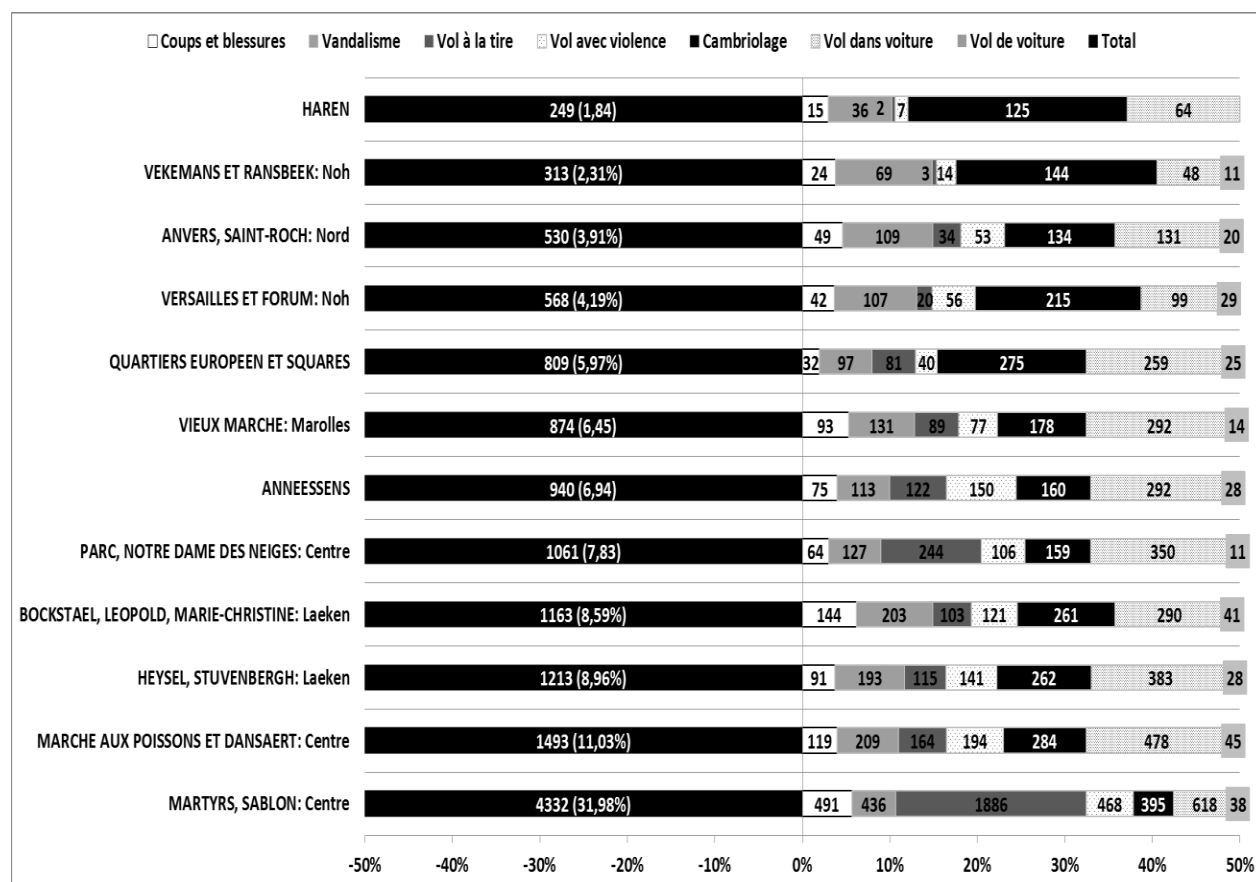
4-4-3 Logement (2017)



Globalement, exception faite du quartier des Marolles, il n'existe pas une corrélation significative entre la part des logements occupés par un propriétaire et la part des logements sociaux. En d'autres termes, l'accès au logement social ne compense pas la difficulté d'accès à la propriété privée dans certains quartiers. En revanche, si l'on met de côté le quartier *Heembeek* et ses lotissements de logements sociaux enclavés dans une zone d'habitats pavillonnaires, il faut considérer que les quartiers qui abritent le plus de logements sociaux sont ceux qui concentrent les plus fortes densités de population (Marolles : 28,44% pour 19.856 hab. /Km² ; quartier nord : 18,39% pour 12.144 hab. /km²).

Avec 71% de part de propriétaires, le quartier *Haren* est typique d'une zone de lotissements pavillonnaires accueillant des classes moyennes instruites, dotées de revenus du travail stables. Soulignons qu'à l'échelle des périmètres communaux d'intervention, les quartiers Nord et Laeken concentrent bien plus de propriétaires que dans les Marolles ou Anneessens.

4-3-4 Criminalité communale par division policière¹¹



La division *Martyrs-Sablon* concentre les pourcentages les plus élevés en matière de faits de délinquance enregistrés (4.332 délits : 31,98% de l'effectif global). 65,87% des vols à la tire, 39,62% des coups et blessures, et 32,80% des vols avec violence ont été commis dans la deuxième division policière : Martyrs-Sablon). Quartiers touristiques et largement aménagés de commerces, le centre-ville est la première cible des délinquants. Avec 1,84% de faits de délinquance enregistrés, toutes catégories confondues (à l'exception des cambriolages), la division policière Haren semble la plus sécurisée. Soulignons qu'en 2014, aucun vol de voiture n'a été constaté dans ce quartier tandis que les cambriolages y sont largement plus répandus (125 unités).

La division *Anneessens* qui concentre une forte densité de population désœuvrée abrite des niveaux de délinquance par catégorie situés entre 4 et 10%. Juste derrière la deuxième division (Martyrs-Sablon) c'est à Anneessens que sont commis largement les vols avec violence (141 unités).

Contrairement à une idée reçue, le fait de délinquance ne sévit pas systématiquement dans les périmètres relégués de la commune (moins de 7% des faits commis à *Saint-Roch*, toutes catégories confondues). Le sentiment d'insécurité à l'endroit des quartiers populaires dépasse de loin la réalité.

¹¹ Source : Diagnostic de sécurité 2015 (Bravvo asbl)

4-1 INTRODCUTION : LA COHESION SOCIALE

4-1-1 CADRE LEGAL: Décret du 13 mai 2004
Fusion entre PIC/ Été Jeunes

4-1-2 LA COHESION SOCIALE : DEFINITION DU DECRET

La Cohésion sociale définit un « *ensemble des processus sociaux qui contribuent à assurer à tous les individus ou groupes d'individus, quelle que soit leur origine nationale ou ethnique, leur appartenance culturelle, religieuse ou philosophique, leur statut social, leur niveau socio-économique, leur âge, leur orientation sexuelle ou leur santé, l'égalité des chances et des conditions, le bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu* »¹²

4-1-3 LES PRIORITES THEMATIQUES QUINQUENNALES

Pour rappel, le Collège de la Cocof a défini 4 thématiques prioritaires ainsi que les modalités minimales de mise en œuvre des actions qui les sous-tendent pour le quinquennat 2016-2020 :

PRIORITE 1 : le soutien et l'accompagnement à la scolarité

PRIORITE 2 : l'apprentissage et l'appropriation de la langue française en tant que citoyen actif

PRIORITE 3 : la citoyenneté interculturelle. Elle se décline en 2 types d'action:

- A. les permanences socio-juridiques
- B. les modules d'initiation à la vie citoyenne

PRIORITE 4 : le « vivre-ensemble ». Elle se décline en 2 types d'action:

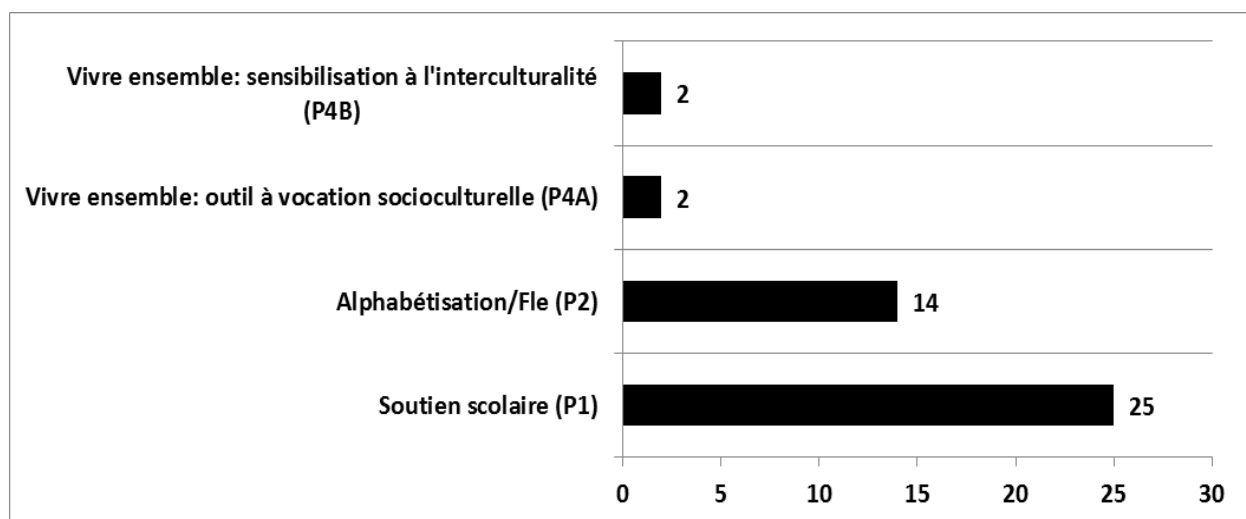
- A. la production et diffusion d'outils à vocation socioculturelle
- B. la diffusion et sensibilisation à l'interculturalité

4-1-4 DUREE DE PROGRAMMATION

Projets sélectionnés et exécutés durant une période quinquennale: 2016-2020.

¹² Décret 2004, http://www.cocof.irisnet.be/site/fr/affsoc/cohesion/Files/DECRET_COSOC

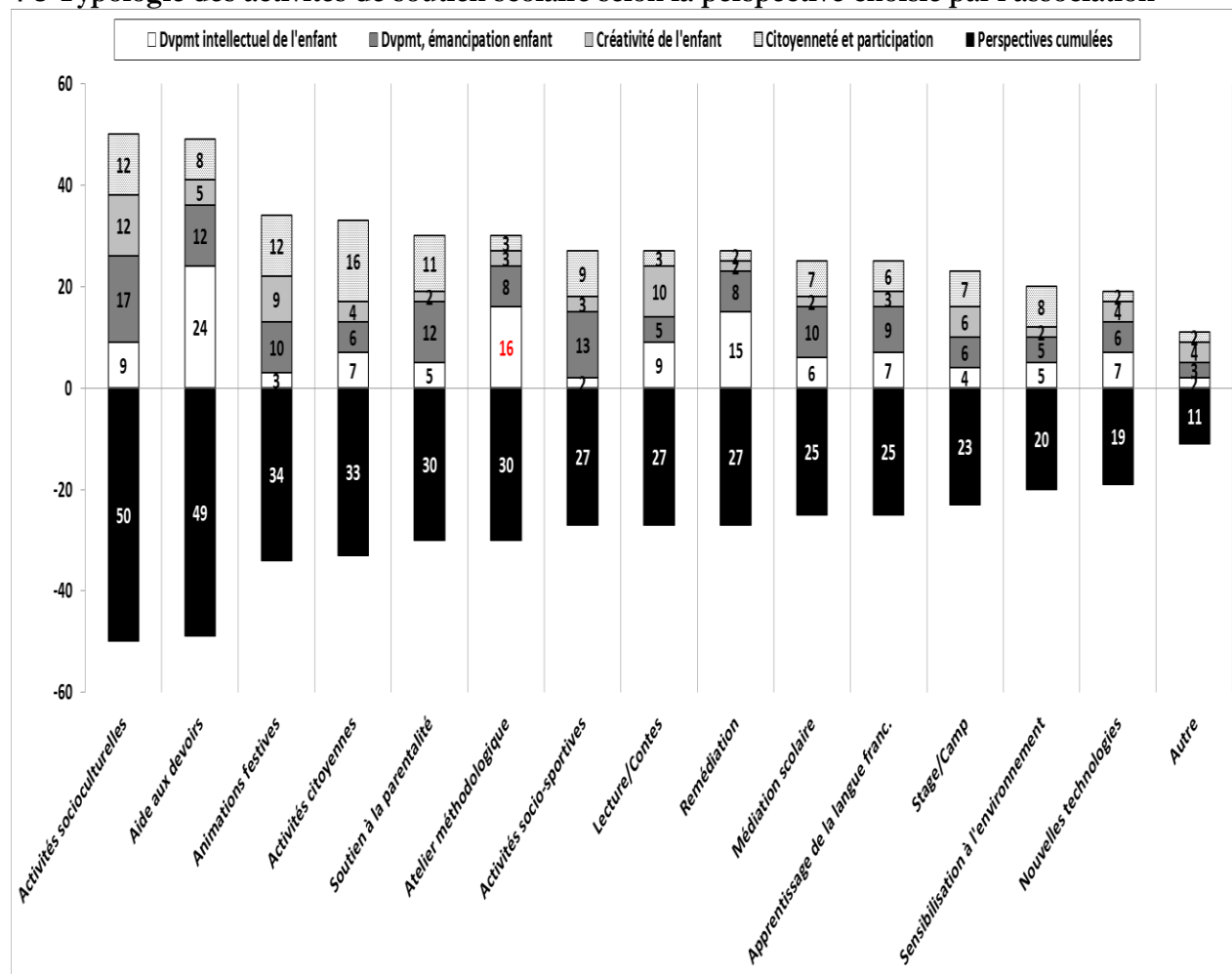
4-2 Caractéristiques de l'offre associative globale du contrat communal



En 2018, le contrat communal desservait 43 actions prioritaires. 25 actions de soutien scolaire (58% des actions globales), 14 actions Alpha/Fle (32% des actions globales), 2 actions de vivre ensemble (outil à vocation socioculturelle) et 2 actions de vivre ensemble (sensibilisation à l'interculturalité).

A- SOUTIEN SCOLAIRE (25 opérateurs)

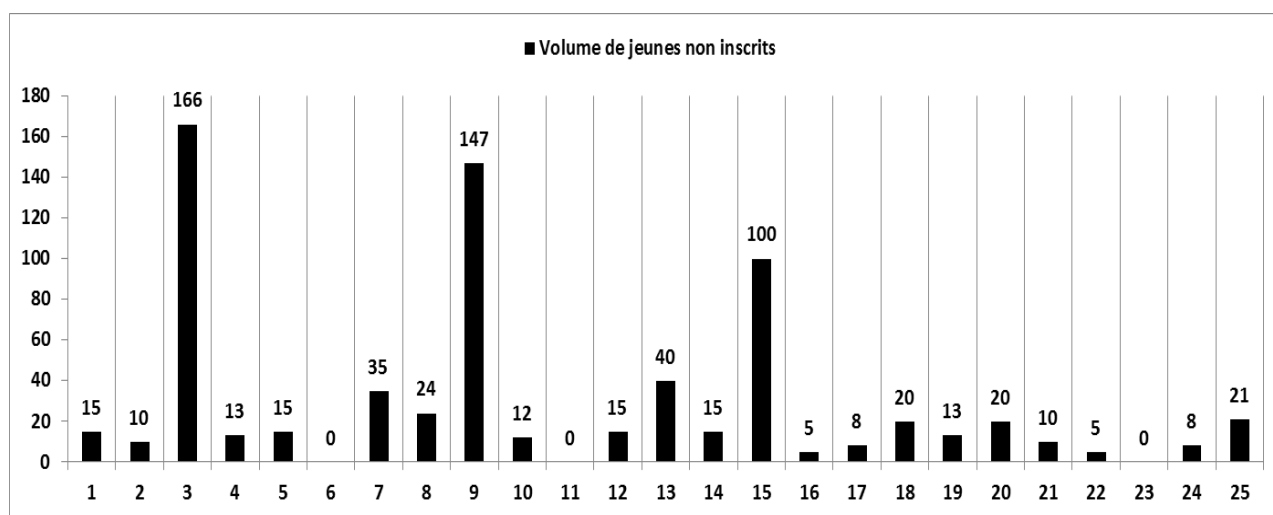
4-3 Typologie des activités de soutien scolaire selon la perspective choisie par l'association



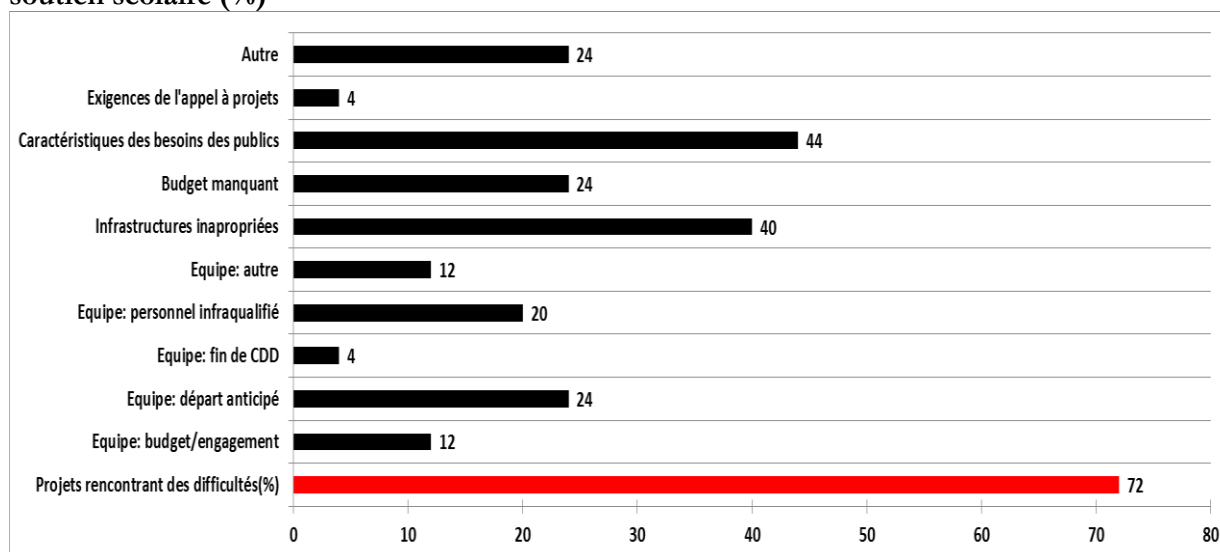
Globalement, on peut dire que les opérateurs de soutien scolaire desservent une large palette d'activités allant des actions typiquement scolaires vers des *activités socioculturelles, citoyennes ou des modules de sensibilisation à l'environnement*. Sous l'angle du *développement intellectuel de l'enfant*, les activités typiquement scolaires dominent largement l'offre communale (*aide aux devoirs* : 24 actions, *atelier méthodologique* : 16 actions, *remédiation* : 15 actions). Sous l'angle des quatre perspectives cumulées, les *activités socioculturelles* et *l'aide aux devoirs* se démarquent des autres types d'activité (respectivement 50 et 49 actions).

4-4 Saturation de l'offre

4-4-1 Nombre de jeunes « non inscrit » par action de soutien scolaire



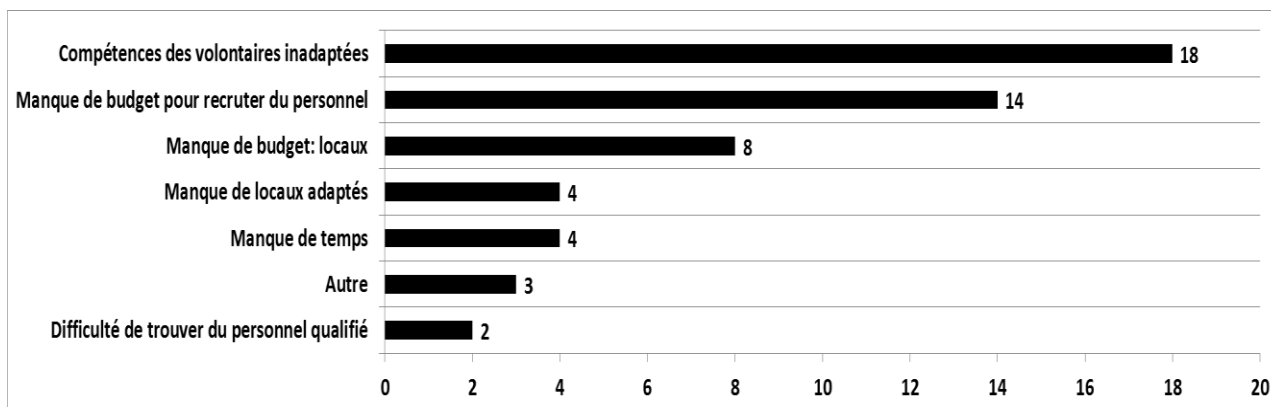
4-4-2 Saturation et accessibilité : difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de l'action de soutien scolaire (%)



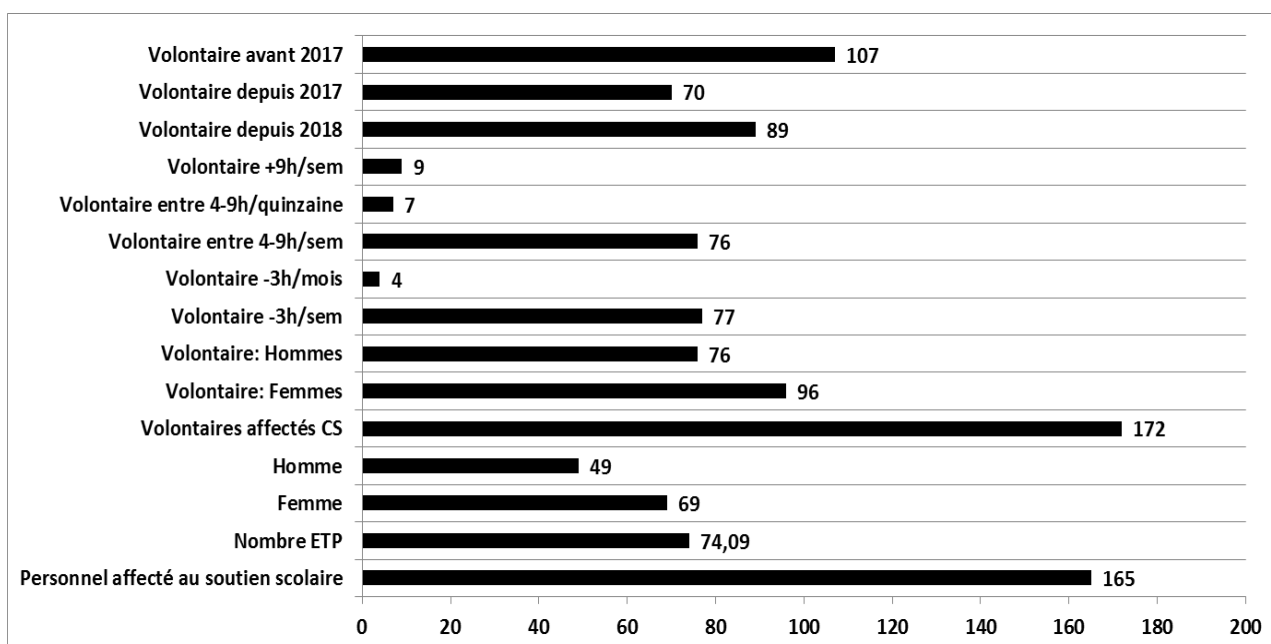
717 jeunes n'ont pu s'inscrire aux activités de soutien scolaire faute d'y trouver une place (moyenne de 28, 68 par association). Parmi les 25 opérateurs de soutien scolaire, trois opérateurs n'ont pu inscrire plus de 100 jeunes.

En ce qui concerne les difficultés liées à la saturation de l'offre, 7 opérateurs sur 10 rencontrent des obstacles liés surtout aux caractéristiques des *besoins des publics* (44 énoncés), *les infrastructures inappropriées* (40 énoncés), *le départ anticipé d'un membre de l'équipe* (24 énoncés) ou *le manque de moyens financiers* (24 énoncés)

4-4-3 Raisons endiguant la création d'un groupe supplémentaire au sein de l'association



4-5 Personnel affecté aux actions de soutien scolaire¹³

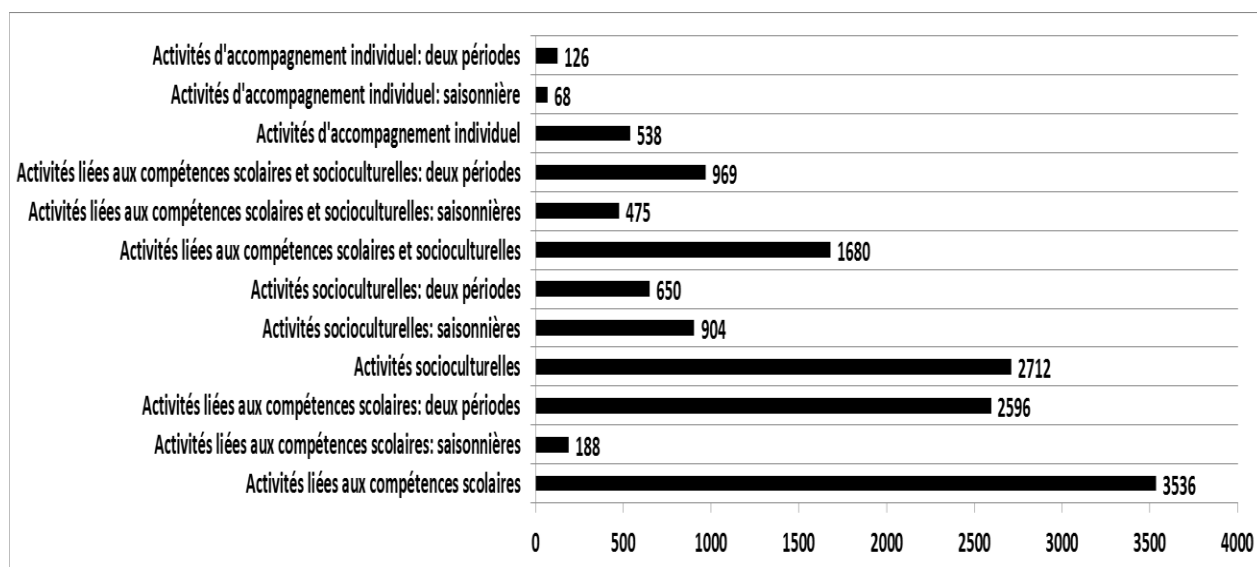


165 personnes sont affectées aux projets de soutien scolaire soutenus en Cohésion sociale pour un total de 74 équivalents temps plein. Les femmes sont plus nombreuses (58% de l'effectif global).

172 volontaires sont affectés aux projets de soutien scolaire soutenus en Cohésion sociale. 55% de l'effectif sont des femmes, la plupart ont été recrutés avant 2017, travaillent moins de 3 heures semaine ou entre 4 et 9 heures semaine.

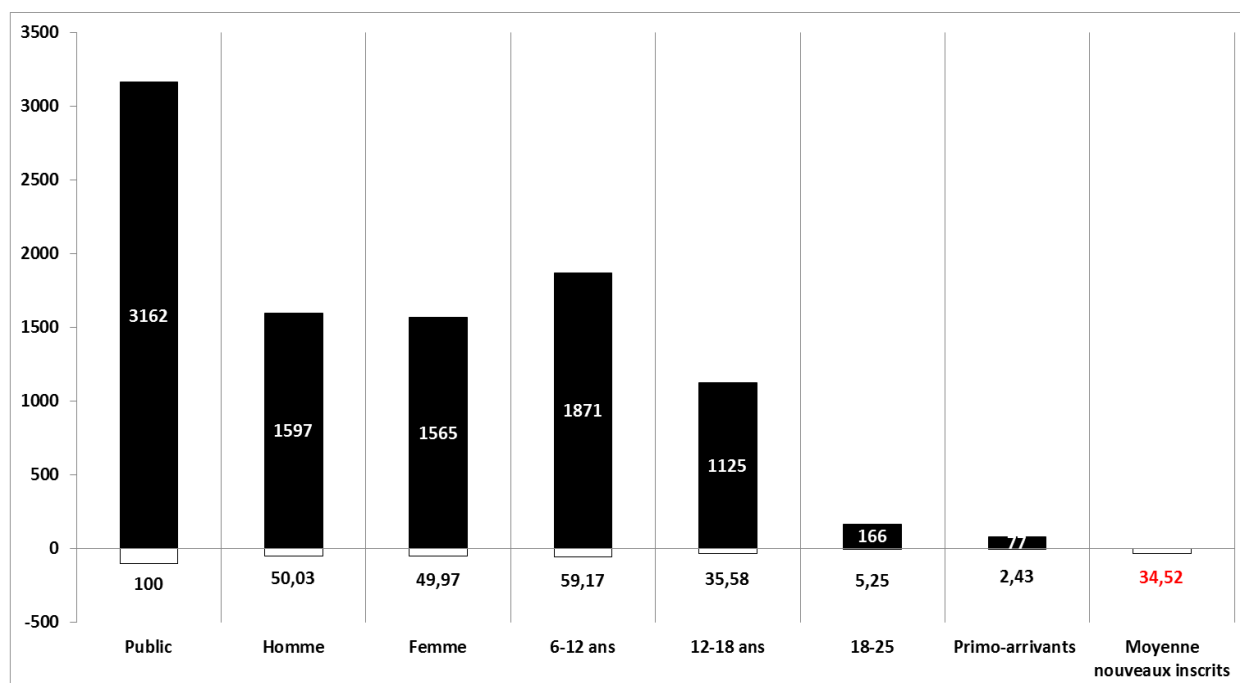
¹³ Au sens strict du rapportage associatif, il faut remarquer que la correspondance entre les données n'est pas logique (ex : la somme des hommes et femmes ne correspond pas à l'effectif global).

4-6 Public inscrit aux activités selon le type et la période d'activité



D'après le registre d'inscription, 3.356 jeunes se sont inscrits aux *activités liées exclusivement aux compétences scolaires*, 2712 aux *activités socioculturelles*, 1.680 aux *activités liées aux compétences scolaires et socioculturelles*, 538 aux *activités d'accompagnement individuel*. Avec 904 inscriptions, c'est surtout les *activités socioculturelles* qui sont les plus fréquentées lors des périodes saisonnières

4-6-1 Public accueilli en soutien scolaire : effectif global, genre, classes d'âge, primo-arrivants et moyenne des nouveaux inscrits¹⁴ (nombre absolu et %)

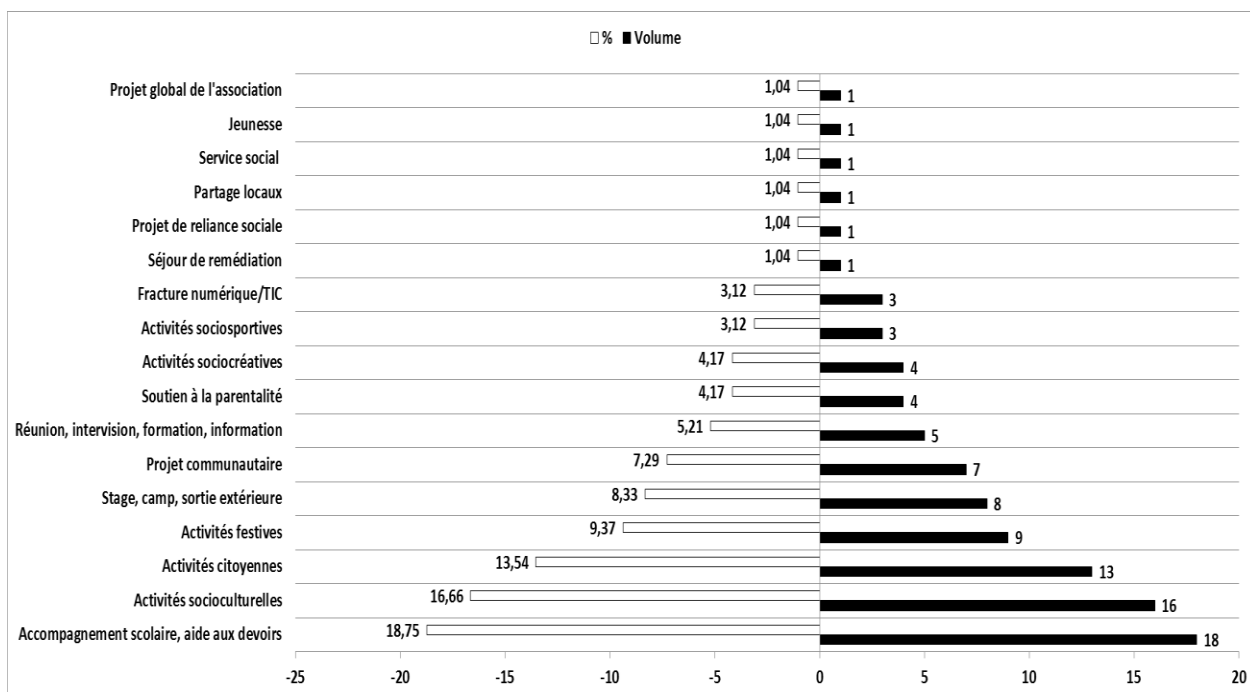


¹⁴ Référence en rouge en raison de l'incertitude de cette donnée

Selon le registre d'inscription, 3.162 jeunes ont fréquenté au moins une activité desservie par les 25 membres-opérateurs de soutien scolaire du contrat communal. La parité est respectée (49,97% de femmes pour 50,03% d'hommes), cette offre profite essentiellement aux 6-12 ans (59,17% de l'effectif global) et au 12-18 ans (35,58% de l'effectif global).

4-7 Partenariat

4-7-1 Partenariat selon le type d'activité



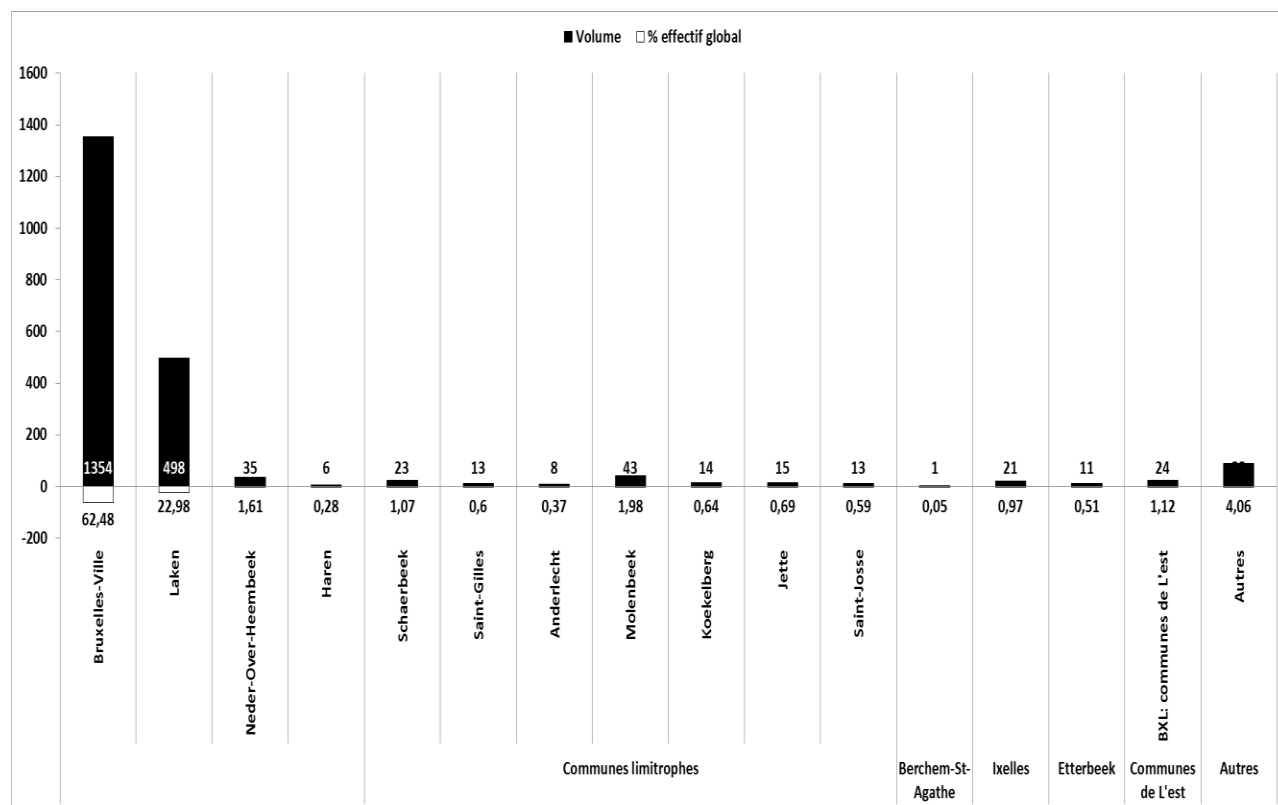
4-7-2 Rôle du partenaire



Globalement, les responsables des projets de soutien scolaire ont contracté plus de 96 partenariats. La moitié de ces partenariats sont dédiés aux *activités citoyennes* (13,54% de l'effectif global), *les activités socioculturelles* (16,66%) et *l'accompagnement et aide aux devoirs* (18,75%).

En ce qui concerne le rôle du partenaire, il s'agit d'abord d'une *aide à l'organisation des activités* (33% de l'effectif global), *l'animation ou la co-animation d'activités* (15% de l'effectif global) et la *mise à disposition d'animateurs* (8% de l'effectif global).

4-8 Public inscrit au soutien scolaire selon la provenance scolaire



Selon la provenance scolaire, 2.167 jeunes ont fréquenté les activités de soutien scolaire. Même si cette donnée ne recoupe pas tout à fait celle qui relève des registres d'inscriptions (3162 inscrits), on peut estimer légitimement que l'offre de soutien scolaire du contrat communal profite à peu près à 2.000 jeunes. Ce public est géo-localisé. Plus de 87% de l'effectif fréquentent des écoles situées sur le périmètre communal (Bruxelles-Ville, Laeken, NOH, Haren) auxquels il faut implémenter les 5% de jeunes fréquentant des établissements scolaires situés dans les communes limitrophes de la commune. Seuls 7 à 8% des jeunes accueillis par les opérateurs fréquentent des établissements situés dans des communes plus éloignées de la commune.

4-9 Soutien parental

4-9-1 Ateliers thématiques développés par les membres-opérateurs avec les parents

Ateliers thématiques	Axe de travail	Volume
Ateliers « Apprendre à porter secours »	Accident domestique	1
Ateliers culinaires parents/enfants	Atelier parents-enfants	1
Projet "Recueil", atelier "Cuisine", cours d'alphabétisation	Ateliers divers	1
Ateliers collectifs de coaching éducatif	Coaching parental	1
Atelier « Relation Parents-Ados »	Crise de l'adolescence	1
Atelier « Comment éviter le décrochage scolaire de mon enfant ? »	Décrochage scolaire	1
Sensibilisation à l'égalité du genre avec intervenant externe : Amnesty International	Droits humains	1
Atelier « L'importance de l'alimentation saine sur le développement physique, psychique et intellectuel des enfants »	Éducation à la santé, care	2
Atelier « Vaut mieux prévenir que guérir » animé par un docteur en microbiologie autour de la propreté, l'hygiène, les microbes et les maladies transmissibles		
Atelier « Les mauvaises influences » d'internet et des réseaux sociaux « La place du numérique dans la vie de mes enfants ? »	Éducation aux médias	4
Informatique: groupe des pères et groupe des mères (TIC HARMONY asbl)		
utilisation d'internet : le positif et le négatif avec une personne ressource de Média-Animation		
« Paroles des mères » : groupe constitué de mères et d'habitantes du quartier	Empowerment	6
Réunions de préparation et participation : AG de la coalition des familles de milieu populaire		
Le « Café Parents » est une activité de soutien à la parentalité destinée aux parents et aux futurs parents		
Rencontre mensuelle entre habitants du quartier en vue de développer un esprit de solidarité et d'entraide.		
« Café des parents » avec les thématiques variées : « Premières rencontre pour cibler les thématiques », « La boîte à tartines », « C'est quoi un bon jouet ? », « Le danger des écrans »		
Groupe de parents constitué pour envisager les rapports entre parents et école. Ce groupe est à l'initiative du chapitre « relations parents-école » du Plan Global de revitalisation de Laeken		
Équivalence de diplômes avec personne ressource du CIRE	Information	3
Séances d'informations thématiques : fonctionnement de l'école, recours...		
Sessions d'information concernant : droits des enfants et des parents		

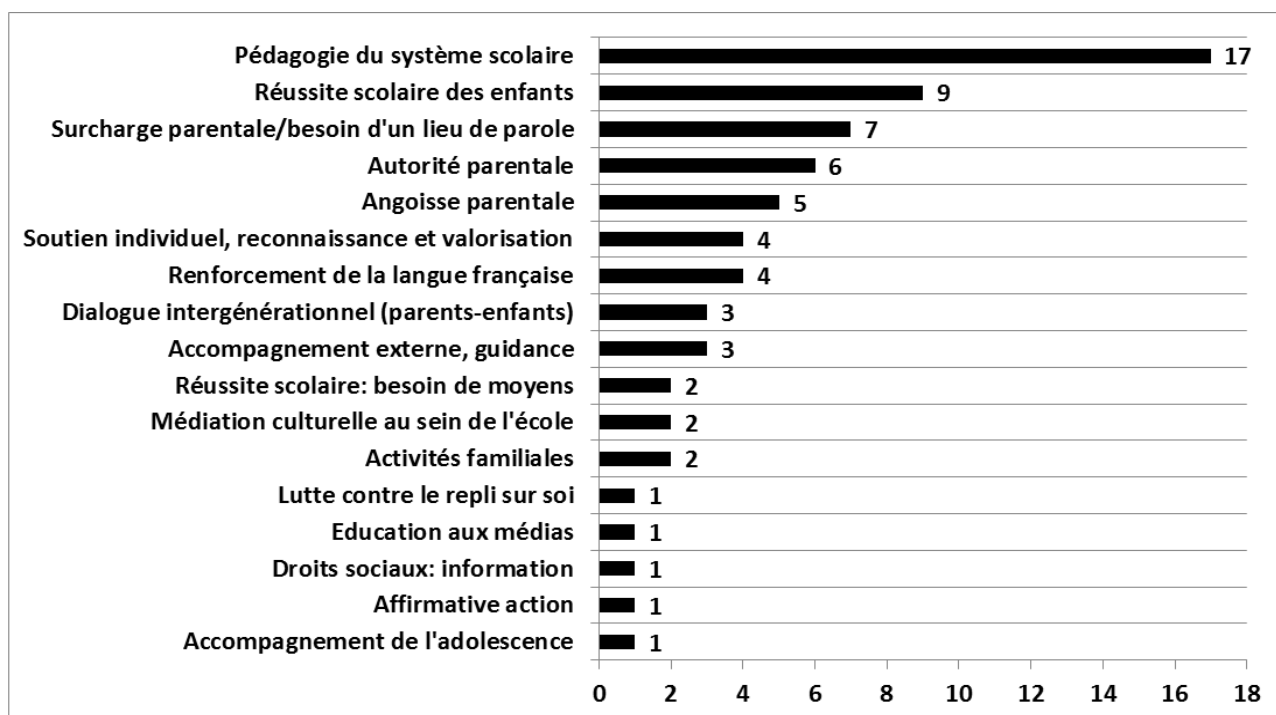
« Secourir: les règles de base »	Secourisme	1
« Veiller à sa sécurité dans la rue »	Self-défense	1
Regard critique sur le système scolaire avec une personne ressource de la Fapeo	Vie et système scolaire	7
La scolarité: le rapport entre parents et l'école, les instituteurs; échanges sur les inquiétudes, les responsabilités, les droits et les devoirs.		
Matinées parents et scolarité		
6 rencontres autour du bien être à l'école, l'école, moi et mes droits, rencontres avec des professionnelles du secteur de l'enseignement. Comment constituer un groupe de réflexion parents et professionnelles des écoles de devoirs.		
Séance d'information sur le système scolaire avec Nota/Bene		
« Le bien-être à l'école, quelle ressource dans l'établissement de mon enfant? »		
Encourager la scolarité avec personne ressource de la Fapeo		

4-9-2 Besoins exprimés par les parents

Réussite scolaire des enfants. Les parents privilégient l'aide aux devoirs aux autres activités créatives, ludiques, artistiques ou culturelles	Angoisse parentale: surenchère scolaire (8 énoncés)
Succès des enfants	
Accompagnement dans le soutien de la scolarité de leur enfant, notamment lorsque celui-ci présente des difficultés de méthodologie ou liées à la maîtrise du français	
Soutien scolaire et suivi des enfants	
Priorité aux devoirs par rapport aux activités parascolaires	
Parents souhaitant que leurs enfants soient encadrés par une équipe compétente, à l'écoute et qui les mène vers la réussite	
Accompagnement soutenu dans la scolarité des enfants: remédiation, aide aux devoirs encadrés par des personnes compétentes, médiation scolaire, aide à l'inscription, prise en charge socio-éducative de leur enfant	
Besoin de lieux encadrés pour éviter que les enfants traînent dans la rue	
L'apprentissage du français pour mieux accompagner l'enfant dans sa scolarité	École: barrière linguistique (4 énoncés)
Difficultés linguistiques : besoin de médiateurs interculturels et des dispositifs d'intermédiation linguistique au sein des écoles	
Renforcement du capital linguistique des parents pour endiguer la honte qui étreint la relation parents/enfants	
Barrière linguistique endiguant une relation efficiente entre l'école et les parents	
Besoin de reconnaissance et considération des acteurs scolaires	École: demande de reconnaissance
Parents dépassés par les techniques numériques (blogs, Cyber harcèlement, vidéos de propagande...)	Éducation aux médias

Lieux de rencontres et d'échanges pour se sentir moins isolés	Espace de paroles pour les parents
Besoin d'un temps pour soi en dehors tâches parentales : sport, voyages, groupe de paroles	Espace de paroles pour les parents (7 énoncés)
Besoin d'espaces de rencontre	
Besoin d'un espace de paroles pour exprimer les difficultés quant au rôle de parents	
Besoin d'un espace de paroles pour partager les problèmes parentaux	
Mamans : besoin d'un moment pour soi	
Mamans : besoin d'un lieu de rencontres et d'échanges	
Lieu d'écoute et d'échanges	
Prise en charge des devoirs scolaires à l'école: les parents n'ont pas les moyens d'assurer le suivi et l'encadrement à l'extérieur	Exigences scolaires: parents dépassés (2 énoncés)
Parents dépassés par les dépenses attenantes à la scolarité de leurs enfants	Information générale
Information quant aux droits sociaux	
Besoin de se décroisonner du quartier	Mobilité
Dialogue avec les écoles	Système scolaire: dialogue, médiation (6 énoncés)
Violences et discriminations institutionnelles : orientation abusive des enfants vers le spécialisé, rétention d'information, du bulletin...	
Besoin de comprendre le décrochage scolaire des enfants	
Médiation scolaire pour palier à la « condescendance » des acteurs scolaire	
Explications personnalisées quant à la trajectoire de l'enfant	
Manque de considération de l'école à l'égard des parents (orientation des enfants, communication, information, législation : Pacte d'excellence...)	
Attentes des parents vis-à-vis de l'école : transparence du fonctionnement des établissements scolaires, interaction avec les acteurs éducatifs, communication, participation à la vie scolaire	Système scolaire: législation, participation et information (14 énoncés)
Comprendre les codes institutionnels de l'école	
Fonctionnement du système scolaire et attentes des professeurs (accès difficile aux informations dû à la barrière linguistique)	
Besoin de comprendre le fonctionnement scolaire et d'être rassuré par rapport à la scolarité de leurs enfants	
Confiance aveugle à l'école : besoin que les parents soient correctement informés sur leurs droits et devoirs	
Fonctionnement du système scolaire, attentes de l'école et des professeurs	
Communication avec l'école	
Fonctionnement des codes du système scolaire	
Information sur le système scolaire ;	
Communication avec les écoles	
Besoin de réponses concrètes (droit scolaire, troubles de l'apprentissage, ...)	
Accès à l'information scolaire	
Information quant à la législation scolaire : Décret Nolle	

4-9-3 Typologie des besoins exprimés par les parents



4-10 Analyse globale de l'action (période quinquennale)

4-10-1 Difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de l'action de soutien scolaire

Intitulé	Thématique	Volume
La présence des pères et leur implication dans le projet	Absence des pères	1
Angoisse parentale conséquente d'une pression psychologique sur les enfants	Angoisse parentale	5
Angoisse parentale : « quel avenir pour nos enfants ? »		
Désertion des initiatives citoyennes au profit des moments plus scolaires		
Angoisse parentale : parents focalisés sur l'aide aux devoirs au détriment des ateliers socio-crétifs		
Faire comprendre aux parents que l'accès à la culture est tout aussi nécessaire pour le développement et l'apprentissage des savoirs de leur enfant		
Déficit linguistique chez les jeunes et des parents qui n'arrivent pas à assurer le suivi scolaire des enfants, qui délèguent leurs responsabilités à l'association	Barrière linguistique	5
Incompréhension du monde scolaire, barrière linguistique et précarité économique et sociale des familles		
Barrière linguistique des parents		
Déficit linguistique des primo-arrivants qui n'accèdent que difficilement aux classes Daspa avant de basculer dans le décrochage scolaire		
Maîtrise de la langue française chez les jeunes		
Rupture de transmission et crise de l'autorité parentale : parents et enfants ne parlant pas la même langue, n'arrivent pas à communiquer, absence de points de repère, manque de respect...	Crise de l'autorité, rupture de transmission générationnelle	1
Soutien à la parentalité : absence de régularité des parents pris par d'autres responsabilités	Décrochage parental	4
Partenariat avec les parents très difficile		
La présence des pères et leur implication dans le projet		
Découragement des jeunes et des parents face à l'inefficacité et à la rigidité de l'enseignement en général		
Présence de jeunes "inadaptés" aux méthodes d'apprentissage classique, mais inscrits dans une école traditionnelle	Décrochage scolaire, niveaux et méthodes inadaptés	5
Pédagogie, méthodologie : travail en groupe pour des jeunes qui nécessitent un suivi individuel		
Pédagogie, méthodologie : encadrants ayant leur propre « style » qui ne convient pas toujours aux participants		
Sentiment d'impuissance devant des échecs persistants malgré les gros efforts investis. Manque de moyens pour assurer un suivi individuel, établir le diagnostic du jeune		

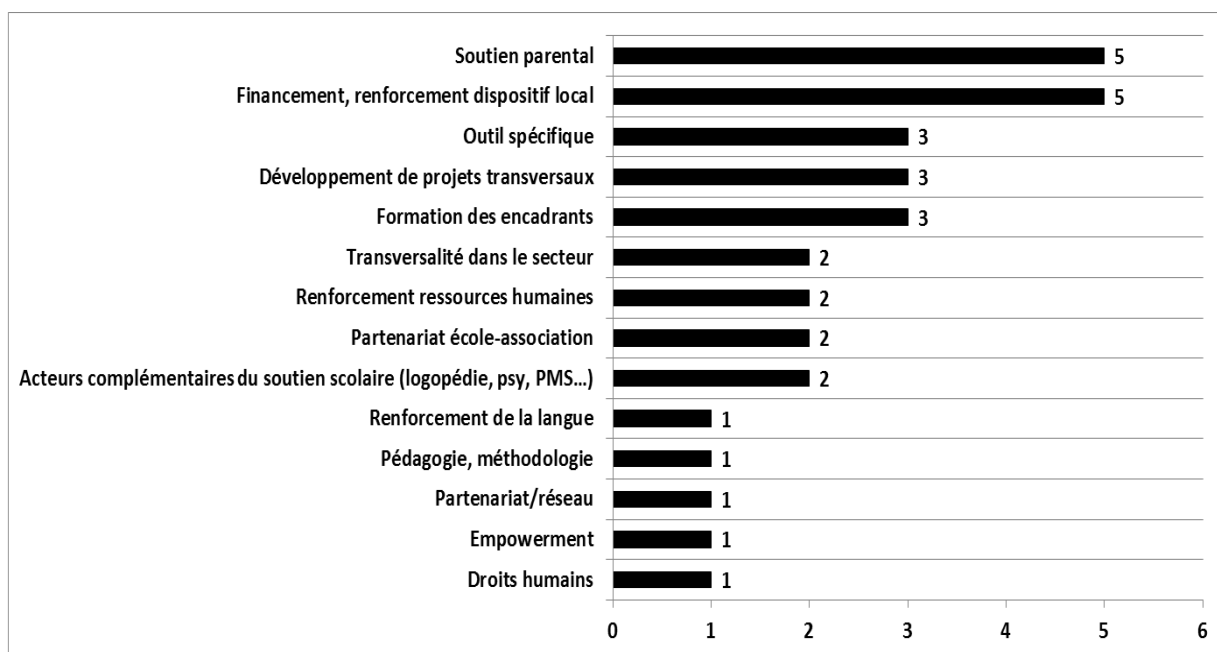
Manque de motivation des jeunes par rapport à l'apprentissage		
Liste d'attente importante, réseau scolaire du quartier saturé	Demande croissante non résorbée	2
Demande croissante non résorbée		
Difficulté de concilier les attentes spécifiques des pouvoirs subsidiaires tout en assumant la fonction globale d'une structure d'aide à la jeunesse	Exigences des pouvoirs subsidiaires	2
Contraintes des pouvoirs subsidiaires : Fesc (ouverture 10 heures par jour, 23h30 semaine)		
Fracture numérique	Fracture numérique	1
Sentiment d'insécurité tribulaire de la gestion d'un jeune adulte déviant	Gestion du risque	1
Recrutement personnel et bénévoles qualifiés	Instabilité et qualification bénévoles	6
Turnover et instabilité de l'équipe		
Instabilité des bénévoles		
Qualification et instabilité des bénévoles et animateurs (formation en Fle, Alpha...)		
Difficulté à trouver des encadrants qualifiés		
Instabilité des bénévoles		
Irrégularité des publics adolescents	Irrégularité des publics	5
Irrégularité des adolescents		
manque de régularité des participants		
Irrégularité des jeunes		
Irrégularité des enfants qui ont besoin d'un suivi individuel (logopédie...)		
Travaux de rénovation et insalubrité des locaux	Locaux inadaptés, insuffisant	6
Local inadapté pour l'accueil des groupes		
Manque de locaux		
Déménagement, manque de locaux adaptés		
Locaux inadaptés, peu spacieux		
Locaux exsangues		
Manque de moyens (personnel, financier, matériel)	Manque de moyens (personnel, financier, matériel)	10
Recrutement personnel et bénévoles qualifiés		
Personnel insuffisant pour assurer le suivi scolaire		
Manque de personnel		
Association intégrée à un centre culturel, ce qui nécessite une personne supplémentaire pour assurer l'accueil		
Turnover et manque de personnel		
Manque de bénévoles lors des périodes cruciales (examens)		
Manque de personnel et de bénévoles		
Manque de moyens financiers		
Prolifération des associations dans le quartier consécutive d'une logique consumériste des jeunes, d'un fait de « shopping scolaire » et de conduites ritualistes.		
Concurrence entre associations entraînant une émulation autour des activités ludiques		
Explosion du marché scolaire privé (remédiation) basculant le soutien		

scolaire dans une logique de marchandisation		
École hermétique, difficulté de collaborer avec les enseignants	Partenariat avec l'école	2
Partenariat déficient avec les opérateurs du quartier		
Jeunes noyés dans des difficultés scolaires, n'ayant pas acquis le niveau requis dans sa classe	Pression scolaire	3
Pression scolaire sur les jeunes : trop de devoirs, complexité des tâches, pression psychologique sur les parents		
Dilatation des devoirs qui empêchent le déroulement des activités socio-créatives		
Primo-arrivants : manque de classes passerelles dans les écoles, ils sont intégrés dans des classes normales	Primo-arrivants: classes passerelles	1
Repli culturel tributaire d'une désertion de certaines activités socio-créatives	Repli culturel	1
Résistance au changement à l'endroit de certains animateurs : coaching, méthodologie, projet pédagogique	Résistance au changement	1

4-11-2 Thématiques prioritaires aux yeux des opérateurs du soutien scolaire

Thématiques prioritaires
Renforcer d'avantage ces 4 priorités notamment la P1 et la P2
Coaching scolaire au sein des écoles
Soutien aux parents face à la gestion de la scolarité de leurs enfants
Espace de travail adéquat pour les adolescents
Outils développant la connaissance de soi: gestion des émotions
Éducation aux médias face au phénomène d'addiction aux écrans
Intergénérationnel et mixité sociale comme axes prioritaires (stimuler la rencontre des styles de vie conséquente des phénomènes de gentrification dans les Marolles)
Projet d'encadrement individuel visant à remettre à niveau des jeunes en grosses difficultés au niveau des apprentissages
Droits humains et histoire des acquis sociaux
Sport comme outil d'intégration sociale et du bien-être
Citoyenneté active
Lutte contre l'exclusion sociale et la précarité
Partenariat de proximité entre les opérateurs cohésion sociale

4-11-3 Composantes thématiques sur lesquelles les pouvoirs publics devraient insister



4-12 Formations

4-22-9 Formations suivies par l'ensemble du personnel

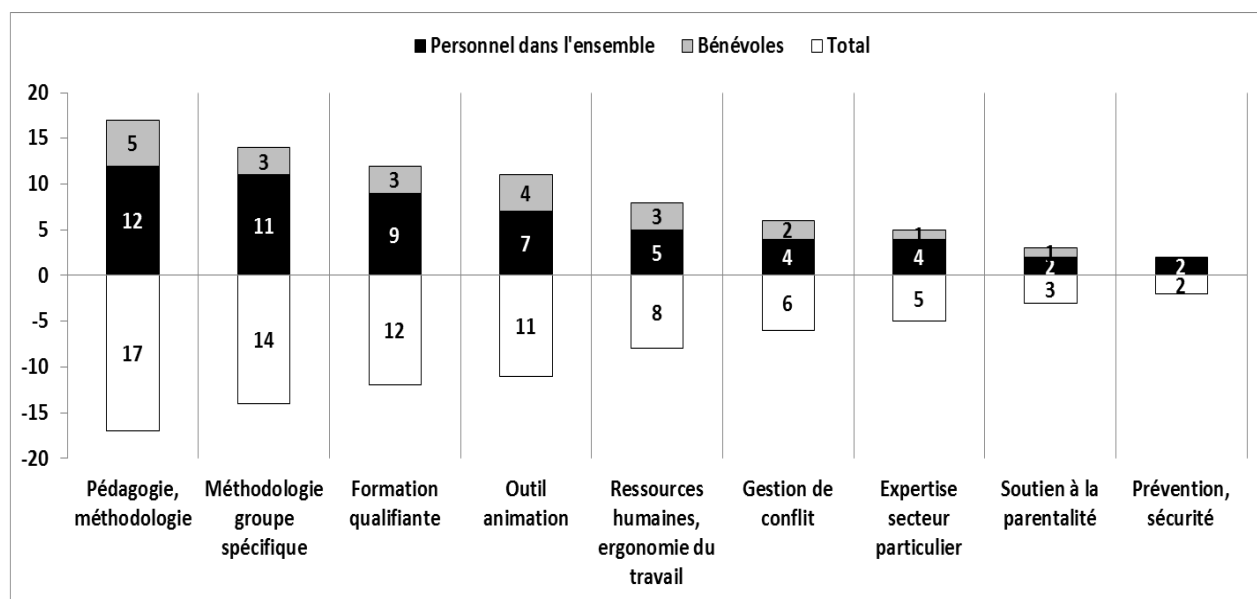
Intitulé	Domaine de formation
Regards Croisés : L'école de demain	Expertise secteur particulier
Formation Keske_CEC	
Formation découverte du secteur centres de jeunes	
Etat des lieux de notre École des devoirs	
Formation transversale sur l'interculturalité	Formation qualifiante
Formation qualifiante d'éducateur	
Formation d'animateur en milieu socio-culturel	
Certificat interuniversitaire Européen en Développement et innovations sociales	
Brevet de coordinateur en École de Devoirs	
Brevet d'animateur en EDD	
Brevet d'animateur	
Bachelier institutrice primaire	
CNV	Gestion de conflits
Formation gestion de la violence verbale	
Accompagnement d'équipe	
Des conflits et des groupes	
Règles et sanctions dans un groupe d'adolescents	Méthodologie groupe spécifique
« Touche pas à ma pote »	
Organiser un débat philosophique avec les ados	
Méthodologie et adolescents	
Le frabee	
Enfants et ados au comportement problématique	
Adolescents et méthodologie	
Adolescent et apprentissage	

100 outils pour développer la motivation chez les jeunes	
Technique vocale	Outil animation
Le théâtre d'objet : un outil d'éducation et de formation	
Transformer des contes	
L'animation de groupe, de l'écoute individuelle à l'intelligence collective	
Jeux-cadre Thiagi	
Conception et animation de jeux	
Médiacoatch	
Toi, moi et tous les autres, tissons le vivre ensemble	Pédagogie, méthodologie
Nos écrits professionnels: outils pour les rendre lisibles, intéressants et convaincants	
Les devoirs, un jeu d'enfant !	
L'alphabet du mouvement	
La gestion mentale comme outil de travail	
Je lis, je comprends	
Initiation à l'approche interculturelle	
Initiation à la Gestion Mentale	
Cours de développement personnel	
Construire et gérer son projet	
Comcolors	
"L'autorité, poser les règles et développer la confiance"	Prévention, sécurité
Brevet européen de premiers secours (BEPS)	
Brevet premiers secours	Ressources humaines, ergonomie du travail
Team Building	
Je connais enfin les bases de la gestion administrative du personnel, du calcul et du budget des salaires	
Gestion d'Équipe	
Bien-être au travail	
Accompagnement d'équipe	
Accueillir l'enfant et sa famille	Soutien à la parentalité
Atouts parents	

4-22-10 Formations suivies par les bénévoles

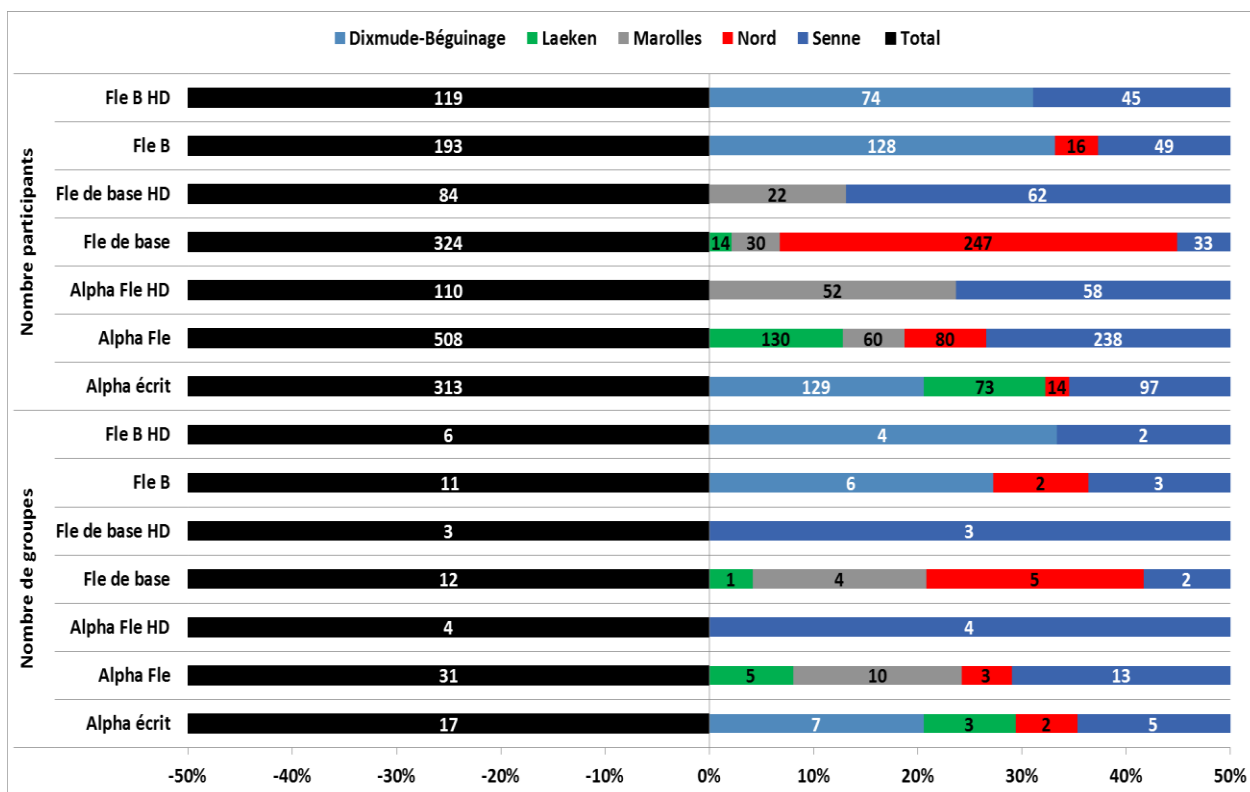
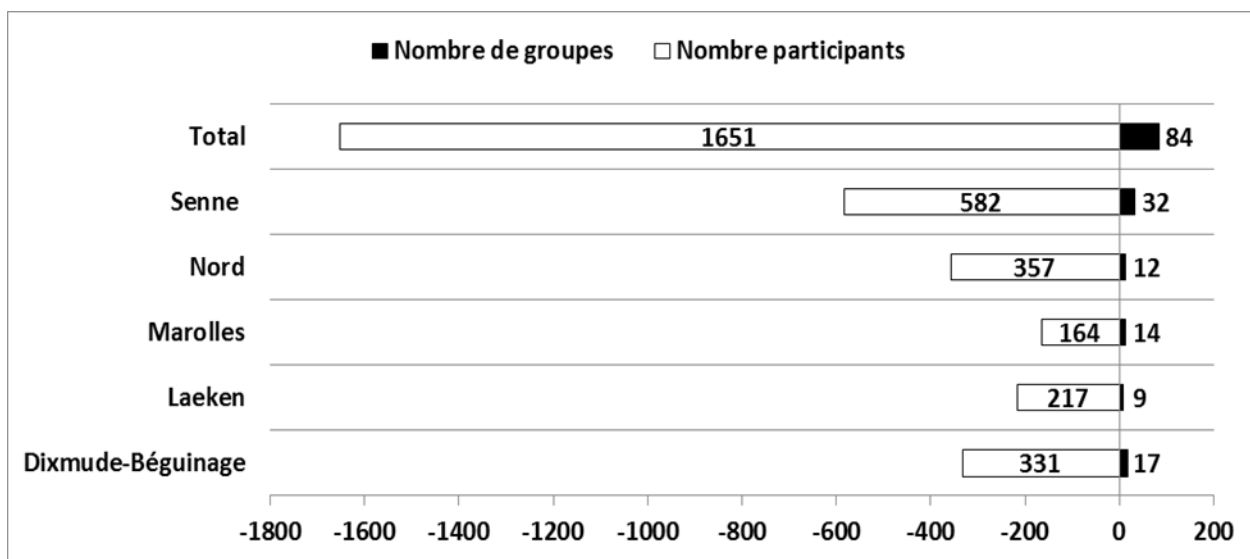
Intitulé	Domaine de formation
Etat des lieux de notre École de devoirs	Expertise secteur particulier
Agent de développement et médiation interculturelle	Formation qualifiante
Animateur EDD	
Agent d'éducation en cours	
Accompagnement pédagogique de l'équipe	Gestion de conflit
CNV	Méthodologie groupe spécifique
Adolescents et méthodologie	
Méthodologie et adolescents	
Victimologie et psycho-traumatologie	Outil animation
« Jeu m'exprime »	
Animer des contes : Raconter, transformer et inventer des histoires !	
Théâtre d'impro, une ouverture sur mes pratiques en ATL	
L'aménagement de l'espace: un outil pour l'animation	
La gestion mentale comme outil de travail	Pédagogie, méthodologie
Initiation à la Gestalt	
Attitudes éducatives et gestion de groupe	
Aider les enfants en école de devoirs sans faire les devoirs à leur place	
Je lis, je comprends	
Formation sur le statut de bénévolat	Ressources humaines, ergonomie du travail
Team Building	Soutien à la parentalité
Professionnels et parents : méfiance ou alliance éducative ?	

4-11-3 Formations suivies par les bénévoles et les personnel dans l'ensemble : vue d'ensemble



B- Alphabétisation

4-23 Projets Alpha/Fle : nombre de groupes et de participants par zone d'intervention

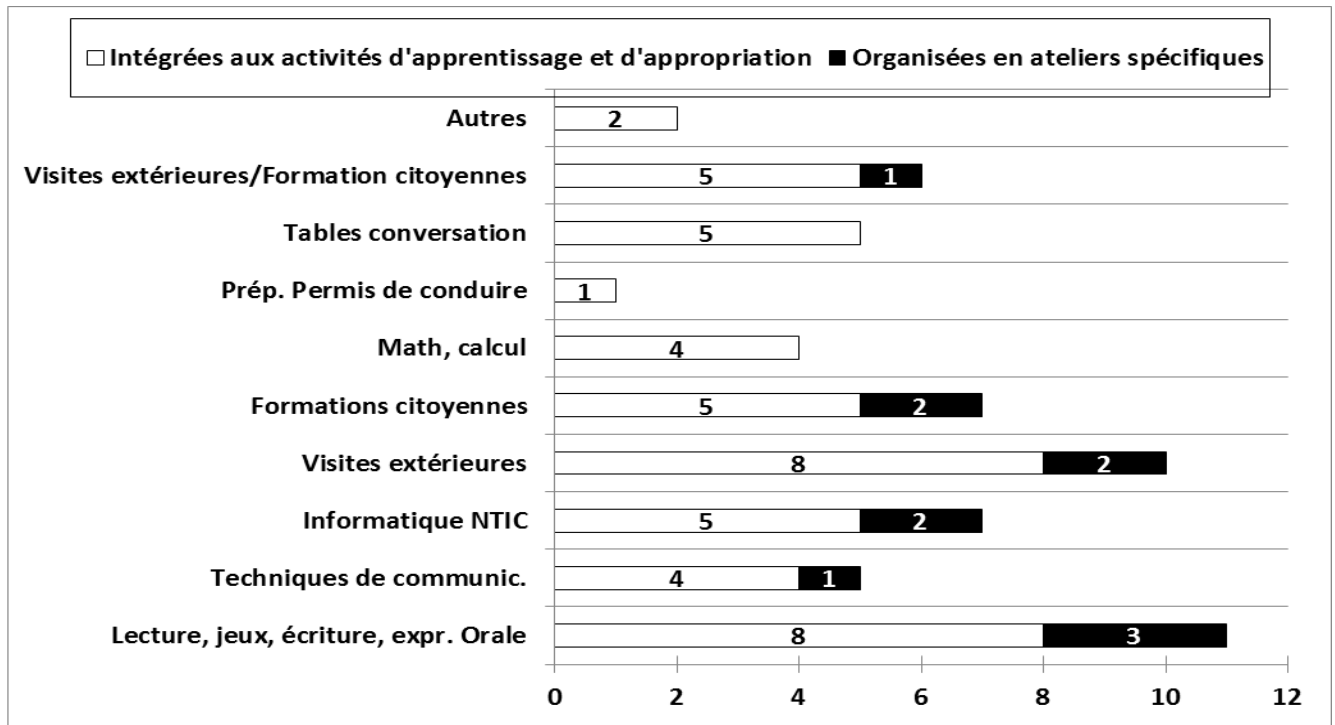


Selon la constitution des groupes d'apprenants, 1.651 personnes ont participé aux cours d'alphabétisation/Fle (84 groupes d'apprenants). Avec 582 participants et 32 groupes constitués, les opérateurs du quartier Senne desservent les plus gros effectifs d'apprenants en

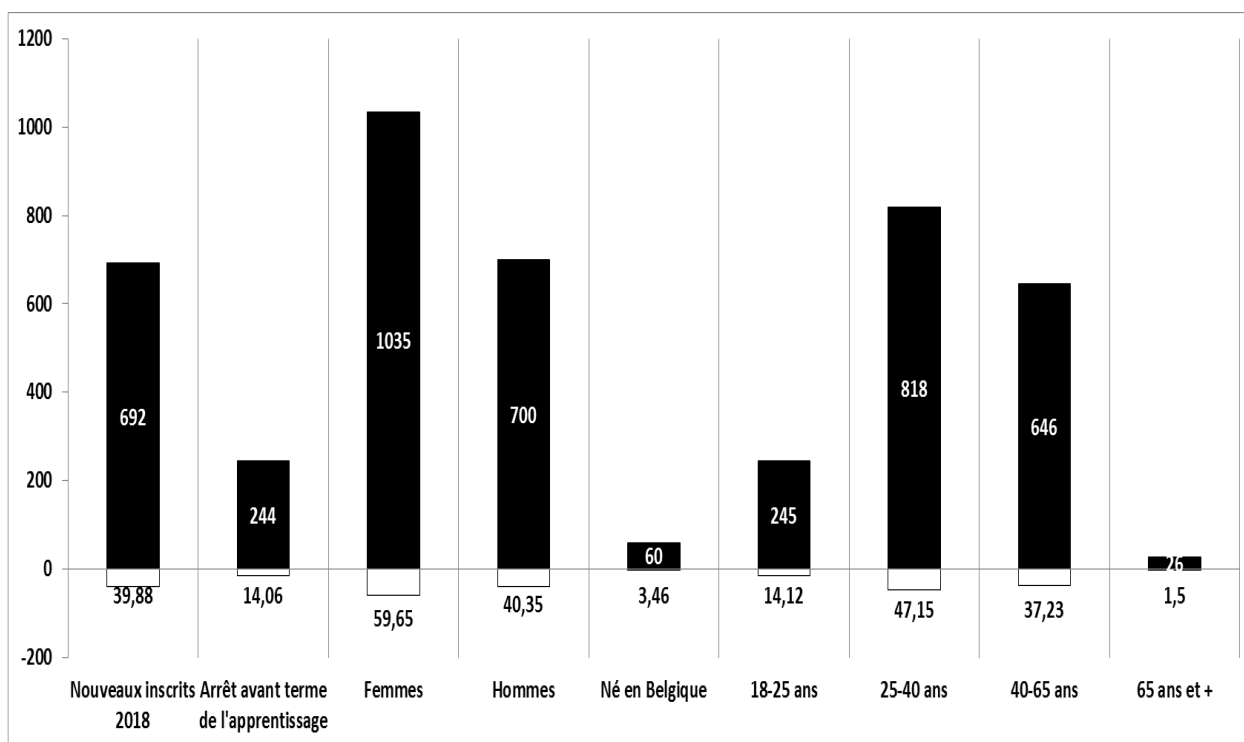
alphabétisation. Suivent les opérateurs du quartier Nord, Dixmude-Béguinage, Laeken puis les Marolles.

En ce qui concerne la typologie de l'offre d'alphabétisation, avec 508 participants et 31 groupes d'apprentissage, les modules Alpha-Fle dominant l'offre communale (1/3 de l'effectif global). Suivent l'alpha écrit (313 participants pour 17 groupes) et le Fle de base (324 participants pour 12 groupes). Ces trois types d'apprentissage englobent plus au moins plus de 70% de l'offre d'alphabétisation.

4-13 Alphabétisation : typologie des activités d'appropriation

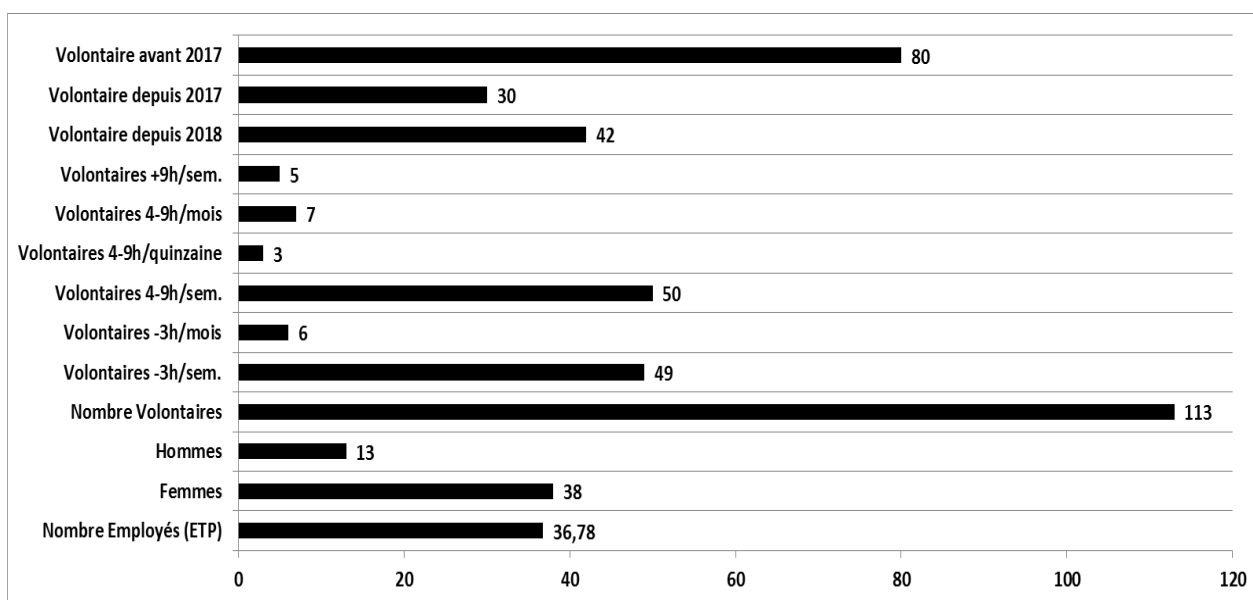


4-14 Typologie du public fréquentant les actions d'alphabétisation (nombre absolu et %)



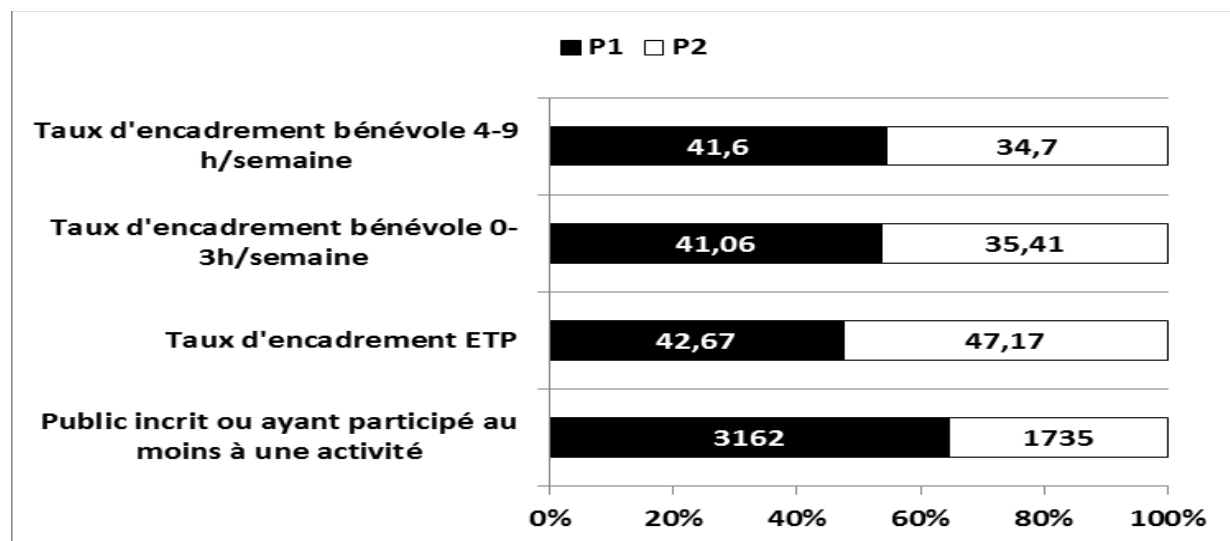
Selon le registre de fréquentation des activités, globalement 1.735 participants ont fréquenté les cours d'alphabétisation/Fle organisés par les 15 opérateurs d'alphabétisation. Ce public est plus féminin (59,65% de l'effectif global), 49% de l'effectif sont des nouveaux inscrits, 3,5% sont nés en Belgique tandis que les 25-65 ans englobent à peu près 85% de l'effectif global.

4-15 Personnel affecté aux actions d'alphabétisation



51 employés sont affectés aux projets d’alphabétisation pour un total de 36,78 équivalents temps plein. 75% de cet effectif est féminin. 113 volontaires recrutés en bonne partie avant 2017 viennent épauler les permanents à raison de 4 à 9 heures semaine (pour la plupart).

4-15-1 Taux d’encadrement (P1-P2)¹⁵



Selon le public inscrit ou ayant participé au moins à une activité organisée par un opérateur de soutien scolaire (P1) ou d’alphabétisation (P2), le taux d’encadrement s’élève à 42,67 (P1) et 47,17 participants (P2) par équivalent temps plein (travailleur permanent)

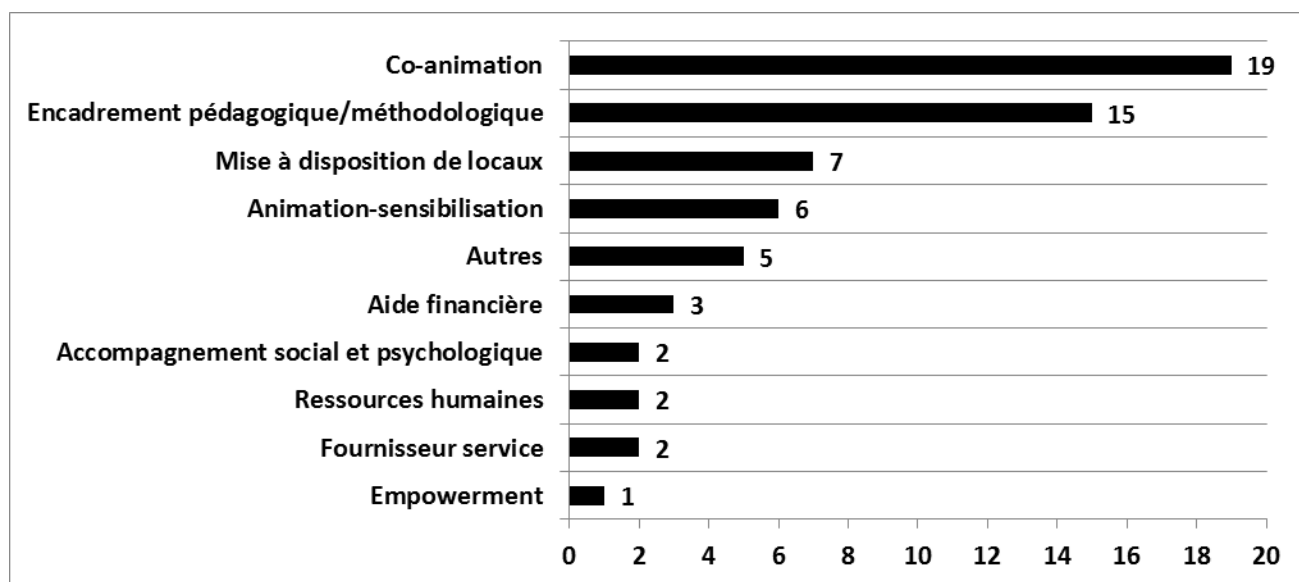
Plus de 85% des bénévoles travaillent moins de 9 heures/semaine (P1-P2). Le taux d’encadrement des bénévoles travaillant moins de 3 heures/semaine est de 41,06 (P1) et 34,41 (P2) participants par volontaire. Celui des bénévoles travaillant entre 4 et 9 heures/semaine est de 41,6(P1) et 34,7 (P2) participants par volontaire.

On peut conclure de ces données qu’un équivalent temps plein (permanent) **dessert entre 40 et 45 participants (P1-P2 confondus), qu’un bénévole travaillant moins de 9 heures semaine dessert entre 35 et 40 participants (P1-P2 confondus)**. Au niveau communal et régional, *cette base pourrait servir de point de repère à une future affectation des moyens financiers par axe prioritaire* même si cette variable d’ajustement ne tient pas compte de la *force financière de l’association* (bilan comptable, nombre ETP, locaux et d’espaces disponibles), des *libertés subsidiées* permettant aux associations de renforcer considérablement leurs ressources humaines et de la *mainmise du bénévolat* sur l’alphabétisation¹⁶

¹⁵ Nombre moyen de participants par permanent, bénévole

¹⁶ Sachant que le défraiement des volontaires ne peut excéder le plafond annuel de 1350 euros, il n’est pas rare que le montant octroyé en Cohésion sociale rémunère plusieurs bénévoles simultanément. La difficulté pour le pouvoir subsidiant revient donc à calculer ce qui revient à un équivalent temps plein (employé) comparativement à ce que lui coûte un bénévole exonéré de cotisations patronales.

4-16 Partenariat contracté et rôle du partenaire

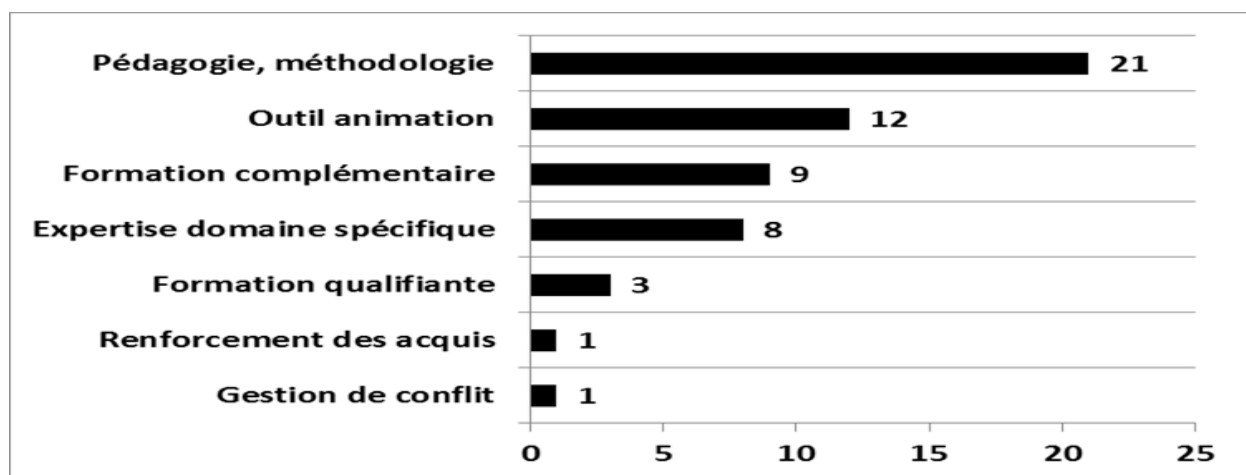


Globalement, 62 partenariats ont été contractés par les 15 opérateurs d’alphabétisation en 2018. Avec 19, 15 et 7 partenariats, la *co-animation d’activités*, *l’encadrement pédagogique et méthodologique* et *la mise à disposition des locaux* concentrent plus de 65% des partenariats contractés. Remarquons que la morphologie du partenariat en alphabétisation et en soutien scolaire corrèle relativement.

4-17 Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet

Composante	Type de difficulté	Volume
Primo-arrivants	Administration, lois et bureaucratie inadaptées aux difficultés des primo-arrivants	1
	Hétérogénéité des niveaux d'apprentissage malgré les tests de positionnement	2
	Etat de santé physique et psychique des demandeurs d'asile	1
Fracture sociale	Codes, références culturelles, tabous réfrénant l'accès à la culture	1
	Absence des femmes lors des activités externes	1
	Précarité, vulnérabilité des publics et insécurité sociale	1
	Irrégularité des apprenants pour des questions de survie (santé, régularisation, travail)	5
Moyens, Ressources humaines et ergonomie du travail	Bénévoles instables, peu qualifiés, qui se reconvertissent ailleurs dès qu'une opportunité se présente	3
	Secteur associatif exsangue et non soutenu financièrement	1
	Prospection des subsides : manque de temps, émiettement des moyens, lourdeur administrative	1
	Constitution d'un fonds de réserve (réparation des infrastructures, urgences du terrain)	1
	Manque de personnel, personnel peu qualifié ou surcharge de la coordination	1
	Hétérogénéité des statuts, des âges et parcours des bénévoles	1
	Formation et encadrement du personnel (formations inadaptées, non renouvelées, manque de temps pour les encadrer...)	1
	Permanence sociale, accueil et orientation des apprenants	1
Violence institutionnelle	Contraintes liées aux mesures proactives assez conséquentes sur la motivation des apprenants (20 heures de cours obligatoires (CPAS), continuité des parcours, choix des associations)	2
Lacunes dispositif	Coordination alphabétisation centralisée (offre, traçabilité des parcours, offre de formations...)	1
	Manque d'un répertoire de l'offre en alpha communal et régional: difficulté d'orienter les apprenants	2
	Besoin d'une politique d'alphabétisation unifiée (statuts, moyens et apprenants)	1

4-18 Formations suivies par le personnel dans son ensemble



Intitulé des formations
Formation sans papier
L'alpha populaire : ancrage historique et pratiques
Apprendre à lire : nouvelles des neurosciences cognitives
Les Mutilations génitales féminines
Genre et Islam
Approche de genre en pratique
Migrations et conflits : de la RDC à la Belgique
Développement personnel
La ludopédagogie : découvrir l'importance du jeu dans l'apprentissage du français
Tablette - Pc initiation pour formateur
« Toi, moi et tous les autres, tissons le vivre ensemble » – 9ème mallette pédagogique
Correction de la prononciation en alpha oral et en FLE. La méthode verbo-tonale
Forum Alpha-FLE
Formation de base 2017-2018
Le Son en alpha !
Identités en jeux
formation de formateurs
Brevet de l'enseignement supérieur: formateur en alphabétisation
Interculturalité
Certificat interuniversitaire européen en développement et innovations sociales
Mieux prévenir les conflits, tensions, violences au sein d'une collectivité. Reprendre une parole.
Formation audio
Atelier d'initiation à la sociocratie
Comment travailler le cinéma en alphabétisation. La roue de la grammaire. Du sens au signe.
Théâtre d'objets
Le jeu en alpha pour soutenir l'apprentissage du français oral

Des traces numériques pour l'alphabétisation
Les photos langages
S'initier aux jeux-cadres de Thiagi
L'art du conte
Mindmapping
Le théâtre d'objet : un outil d'éducation et de formation
La méthode Gordon, communiquer, respecter l'autre et s'affirmer
Initiation à la gestion mentale
Sensibilisation à la pédagogie Institutionnelle
La formation de praticien certifié en gestion mentale
Intelligences collectives
Formation ECLER
Méthode "Éclair"
Quand travailler avec un groupe hétérogène devient une véritable opportunité
Découvrir et créer des abécédaires et imagiers
Initiation MNLE
Conférence gesticulée « Tous analphabètes»
Construire et représenter des solides pour mieux appréhender l'espace qui nous entoure
Faire équipe
Méthodologie pour un apprentissage du français oral dans un groupe d'alphabétisation
Animer et former en groupe avec les intelligences multiples
Découverte de l'alpha
PNL
Correction de la prononciation en alpha/FLE
La roue de la grammaire
Toi, moi et tous les autres, tissons le vivre ensemble
Initiation à la pédagogie Freinet
Mathe en jeu

4-19 Thématiques prioritaires aux yeux des opérateurs d'alphabétisation

- Nécessité d'une permanence psychologique pour soutenir des apprenants vulnérables.
- Atelier permettant aux apprenants d'exprimer leurs émotions, évacuer le stress (gymnastique).
- Nécessité de renforcer les droits de l'homme : défense des valeurs humaines et universelles, les luttes qui ont amené à cela. Mettre en avant ce qui rassemble les êtres humains.
- Question du bien-être, de l'action collective et participative sur les déterminants sociaux de la santé (ex : projet collectif autour de la question du logement, de l'accès à l'information, de la mise en place d'espace vert dans le quartier...) : orientation spécifique possible ?
- Environnement, sans-papiers et mobilité sur Bruxelles.
- Renforcer davantage ces 4 priorités, en particulier la P1 et la P2.
- Parcours d'intégration obligatoire.
- L'intergénérationnel comme axe spécifique et prioritaire.
- Augmentation du financement de la politique de Cohésion sociale.
- Thématique de la fracture numérique.

4-20 Composantes thématiques sur lesquelles les pouvoirs publics devraient insister selon les opérateurs d'alphabétisation

- Peu de moyens financiers dans le secteur de la Cohésion sociale, pour soutenir les tâches pédagogiques, les bénévoles qui sont la cheville ouvrière du secteur de l'alphabétisation (3 énoncés)
- Développement des modules citoyenneté en alpha, d'une citoyenneté responsable (enfants, jeunes et adultes : 3 énoncés)
- Lutte contre la fracture numérique
- Clarification à apporter devant ce qui relève des politiques proactives (CPAS, Onem) et d'une politique de cohésion sociale: apprentissage forcée ou apprentissage volontaire (2 énoncés)
- Adopter une vision plus large du secteur de la Cohésion sociale: ne pas compartimenter le travail de terrain selon le type d'activité (Alpha, Fle, Éducation permanente, Cohésion sociale, ISP, EDD, ateliers créatifs...), ne pas utiliser ce système de compartimentage pour rationaliser, supprimer les subsides déjà insuffisants (2 énoncés)
- Développer les ateliers citoyenneté répondant aux demandes spécifiques en lien avec les parcours d'intégration de l'apprenant

- Attention particulière aux « chocs culturels » vécus par les participants, stimuler ces traumatismes à partir de supports pédagogiques adaptés
- Développer des ateliers de lecture, jeux du langage, d'écriture et d'expression orale
- Harmonisation des cursus et programmes de formation
- Financement d'une permanence sociale, juridique, cellule psychologique au sein des asbl
- Financement d'une plateforme locale d'alphabétisation aux fins d'harmoniser l'offre locale: disponibilités locales, traçabilité des parcours, harmonisation des méthodes et programmes
- Augmentation du palier financier permettant de défrayer les bénévoles (actuellement autour de 1350 euros)
- Faciliter les procédures d'équivalence des diplômes étrangers
- Mise à disposition de locaux, espaces collectifs dans les quartiers
- Augmentation de l'offre locale des modules de citoyenneté
- Rationalisation et simplification des rapportages destinés aux pouvoirs subsidiants
- Formation qualifiante destinée aux bénévoles
- Articuler davantage l'alphabétisation et l'insertion socioprofessionnelle de sorte à pouvoir renvoyer les apprenants vers des formations qualifiantes
- Financement de supervisions et d'intervenants externes attitrés afin de renforcer les compétences citoyennes des apprenants
- Accès gratuit à des services d'interprétariat social
- Reconnaissance des groupes et modules organisés moins de 6 heures semaine
- Création de programmes d'apprentissage adaptés à des publics irréguliers
- Harmoniser le statut des travailleurs en Cohésion sociale: commission paritaire commune
- Développement d'un système plus encourageant et plus motivant pour le public en tenant compte de sa précarité économique et sociale
- Accès aux formations qualifiantes
- Favoriser la coopération entre les acteurs sociaux (association d'alphabétisation) et Bruxelles Formation
- Participation à la vie démocratique ; égalité des genres ; autonomisation par la culture

- Soutien à la parentalité et renforcement des liens parents-enfants
- Lutte contre les replis identitaires
- Formation des formateurs(ices)
- Travailler sur les aspects de l'écriture, permettre une diffusion des écrits des participants (partager leur parole, la faire connaître, qu'elle soit prise en compte par les pouvoirs publics dans leurs décisions politiques)
- L'alphabétisation
- L'intégration par la découverte de la nouvelle culture d'accueil et la mise en interférence avec la culture propre
- L'expérience du milieu associatif
- L'écoute des problématiques des nouveaux arrivants
- Développer l'axe d'action dans la mise en place des Intelligences citoyennes
- L'apprentissage et l'appropriation de la langue française en tant que citoyen actif

C- Vivre ensemble

Quatre membres-opérateurs développent des actions de vivre-ensemble sur le territoire communal. Deux projets de *production et diffusion d'outils à vocation socioculturelle*, deux projets de *sensibilisation à l'interculturalité*.

- Le projet « Bruxelles ensemble » regroupe une quarantaine de jeunes des quartiers d'Anneessens et Molenbeek autour d'un spectacle « chant-théâtre » réalisé en étroite collaboration avec la « Chorale des Lapins de Garennes » de Boitsfort.

- Le projet « Médiacité » est une initiative citoyenne, socio-artistique (initiation à la photo et aux techniques cinématographique) menée par et avec les adolescents d'Anneessens.

- Le projet « Dimanche à la maison » permet aux familles résidant à Laeken de se retrouver dans un espace-temps où il sera possible de se détendre, participer à des ateliers d'expression artistique, un dimanche après-midi tous les deux mois.

- Un projet d'initiation au dialogue interculturel, de sensibilisation citoyenne, développé dans les Marolles au détour d'une offre d'activités plurielles : événements festifs regroupant associations et habitants du quartier, don de sang, atelier philosophique, pièce de théâtre...

4-21 Priorité P4A : production et diffusion d'outils à vocation socioculturelle

Deux projets centrés sur :

- le renforcement des liens entre habitants en proie à des phénomènes de repli et d'isolement social ;
- la déconstruction de préjugés et stéréotypes

Activités de création, réalisations et productions réalisées en 2018

Activité de création	Nombre	Type de production	Nombre
Atelier théâtre	2	Production théâtrale	1
Atelier d'écriture	2	Production musicale	1
Atelier chant	1	Autre production scénique	1
Atelier photo	1	Production audio-visuelle	2
Mise en scène chorégraphique	1	Production écrite	2
Séjour résidentiel	1	Fête urbaine	1

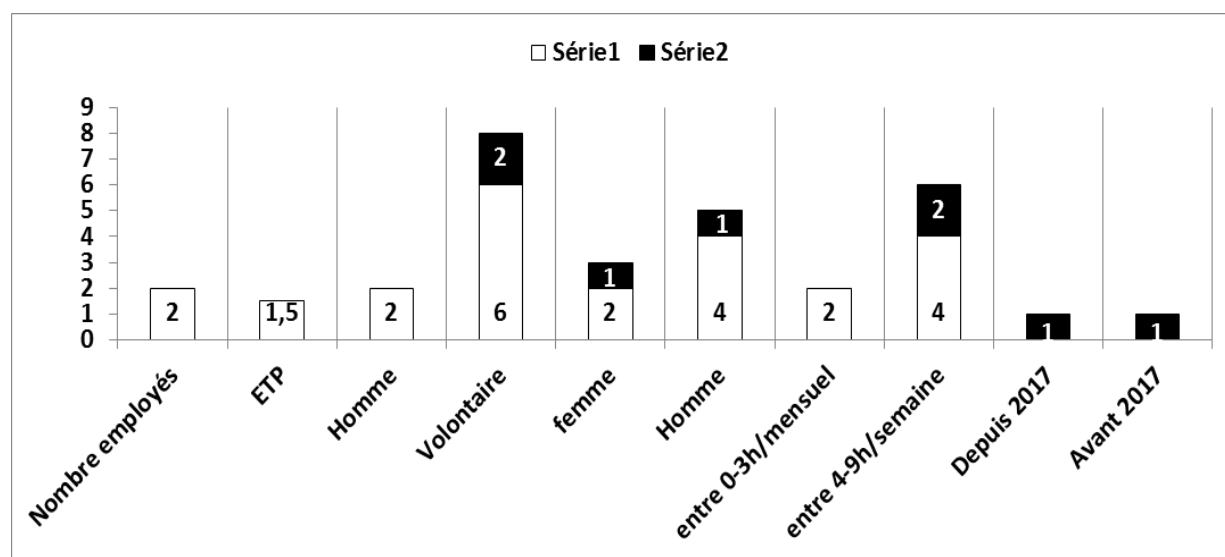
Le spectacle chant théâtre a été diffusé dans cinq centres culturels en 2018 : *Espace Magh* (Bxl centre), Centre *Culturel Bruegel* (Marolles), *Cité Culture* (Laeken), *Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale de Molenbeek*, *Studio Logis de Watermael-Boitsfort*

4-21-1 Difficultés dans la mise en œuvre de l'action

- Disponibilité des participants (doivent d'abord faire leurs devoirs) et horaires des activités ;

- parents réticents ;
- irrégularité des participants ;
- motivation des jeunes ;
- local inadapté ;
- repli et préjugés culturels : négociation entamée avec certains parents pour permettre aux filles d'assister aux répétitions organisées en soirée, centre culturel réticent à un spectacle abouti malgré son succès dans les quartiers populaires de Bruxelles.

4-21-2 Personnel employés pour les deux projets P4A



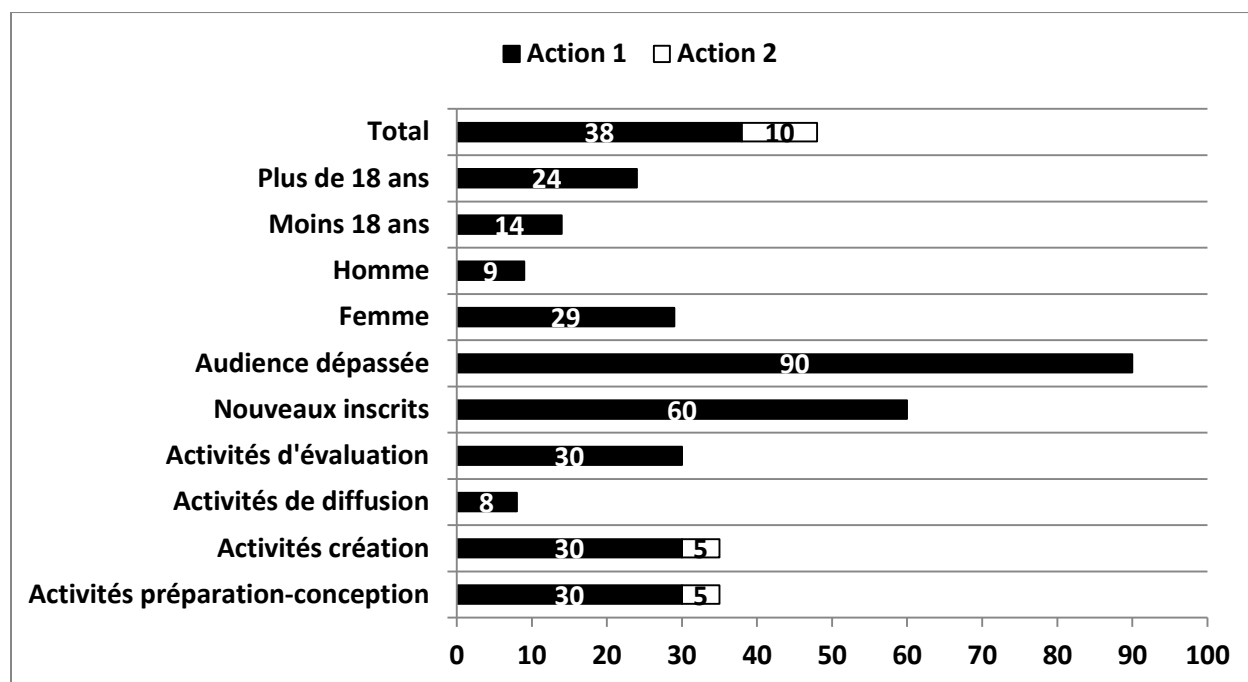
4-21-3 Formations suivies en 2018

Intitulé	Type de formation
Bagic	gestion de projet
Formation technique visuelle	photographe vidéaste

4-21-4 Partenariat

Partenaire	Rôle du partenariat
Service Prévention et Cohésion Sociale – Watermael-Boitsfort	Participation à l'organisation de diffusion du spectacle
Projet PCS Mosaïque	Non renseigné
La Rue asbl	Suivi des jeunes pour la réalisation du Promotion du spectacle
Les voix des Garennes	Participation aux ateliers chant et de co- réalisation du spectacle (ateliers scénario-débats)

4-21-5 Typologie du public accueilli par les actions P4A



4-21-6 Thématiques prioritaires aux yeux des opérateurs du Vivre ensemble

- Le "vivre ensemble"
- La citoyenneté interculturelle

4-22 Priorité P4B : diffusion d'outils visant la sensibilisation à l'interculturalité

Deux projets centrés sur :

- le développement du sens critique et l'amélioration du vivre ensemble
- la déconstruction des préjugés et des stéréotypes

4-22-1 Activités de diffusion organisées en 2018

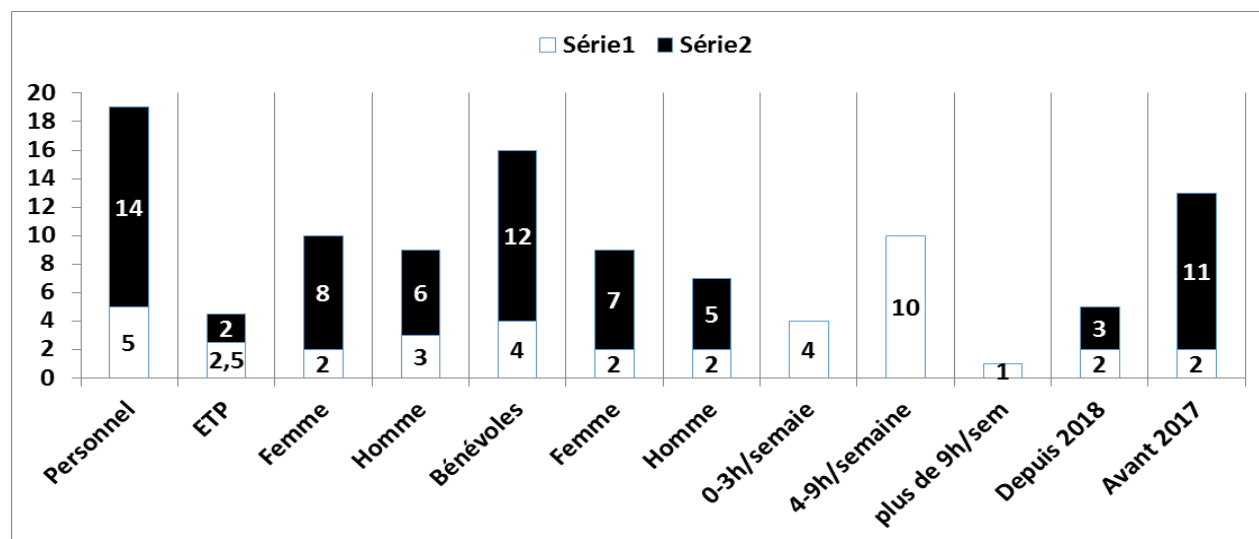
Type d'activité	Volume	Nom projet	Lieu
Activité cinématographique	1	« Noces »	Vendôme
Activité théâtrale	1	« Liker »	Maison de Jeunes
Activité musicale	1	« Éclats »	Site Bockstael
Activité photographique	1	« Terres arbitraires » pour la « Nuit Blanche »	Maison des jeunes
Activité séminaire, débat conférence	1	Atelier philo	Maison de jeunes

4-22-2 Difficultés dans la mise en œuvre de l'action

- Le manque de moyens financiers (cachets artistiques, difficulté à étendre l'action vers les écoles du quartier alors que c'est une priorité pour la maison de jeunes)
- Les caractéristiques des demandes des publics (public ayant du mal avec les initiatives culturelles nouvelles, en attente d'activités ludiques et divertissantes)
- Difficulté à faire rencontrer des publics différents, de les mobiliser auprès d'artistes professionnels
- Recrutement des volontaires : difficile de les défrayer correctement, horaires des activités contraignants (après 17h00, le dimanche...)
- Mixité du genre difficile à mettre en place avec des publics adolescents

En ce qui concerne la saturation de l'offre, l'un des projets estime qu'il n'a pu prendre en charge 80.000 personnes sachant que le « centre culturel a pour mission de rayonner sur le nord de Bruxelles qui compte 86.000 habitants ». Le projet « Dimanche à la maison » a mobilisé 1700 personnes en 2018.

4-22-3 Personnel employés pour les deux projets P4B



4-22-4 Formations suivies en 2018

Formation	Intitulé	Type de formation
Formation interculturel	Formation en médiation interculturelle	Qualifiante
	Fle	Qualifiante
	Lecture sur l'intersectionnalité pour l'action	Expertise domaine spécifique: genre
	Agent de développement et médiation interculturelle	Qualifiante
Autres formations	Communication bienveillante	Gestion de conflit

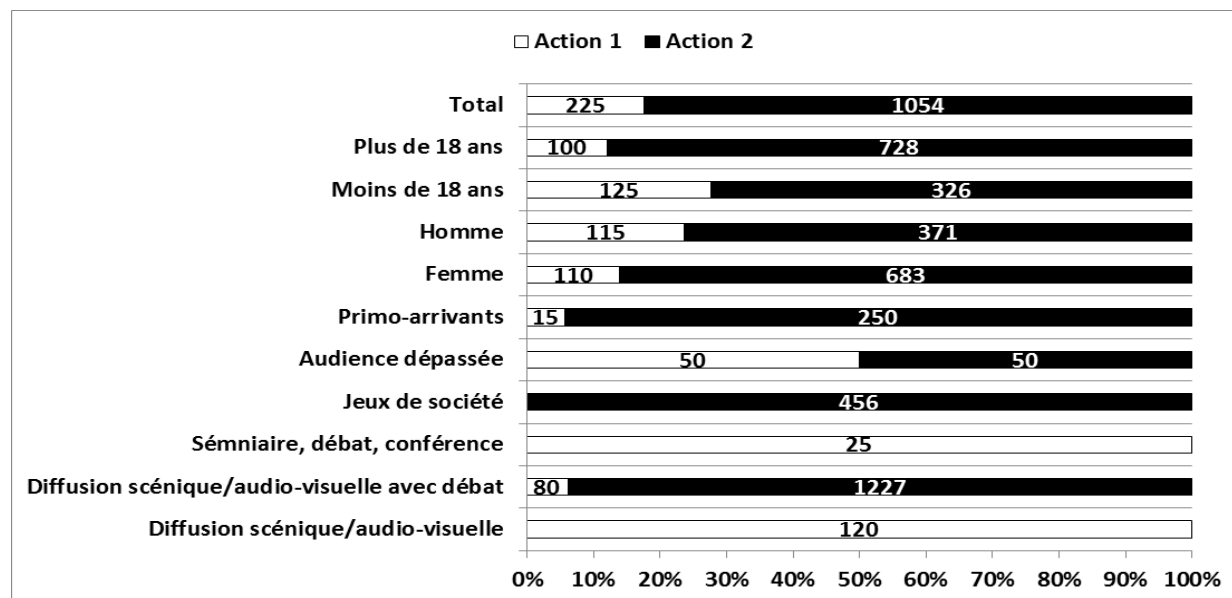
4-22-5 Partenariat

Partenaire	Type d'activité concernée	Rôle du partenaire
C.C. Bruegel	Représentation théâtrale pour les Marolles Ma DiverCité	Mise à disposition du lieu et de la pièce "Cannibale"
La Brèche Asbl	Théâtre	Mise en scène/ Spectacle
Échevinat de la culture	Participation à la nuit blanche	Mise à disposition d'une installation, promotion, organisation générale.
Nawaris	Musique	Concert
Amnesty International	Exposition "Je suis humain"	Mise à disposition de l'exposition
Impulsion Asbl	Danse	Ateliers et spectacles
C.C. Omar Khayam	Atelier philo	Co-construction de l'atelier, mise à disposition de l'animateur
S de l'ange	Photographie	Ateliers, exposition et performance
Casog Guinée	Récolte solidaire pour un orphelinat	Récolte, recherche sponsor, promotion
Conteur en ballades	Conte	Ateliers et performance

4-22-6 Difficultés liées au partenariat

- Collaboration qui incite à travailler avec des partenaires n'ayant pas les mêmes objectifs que le porteur du projet
- Le travail collectif incite certaines associations à s'appuyer sur le travail des autres
- Difficulté à trouver des artistes aptes : « à réduire le fossé entre l'artiste et le public »

4-22-7 Typologie du public accueilli par les actions P4B¹⁷



¹⁷ Remarque : totaux = publics qui ne peuvent être comptabilisés qu'une seule fois

Public habituel association	Public scolaire	Public Partenaires associatifs	Travailleurs sociaux	Centres culturels	Comités de quartier	Familles
Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui
Oui	Oui	Oui	Oui	oui	oui	Oui (spécificité)

4-22-8 Thématiques prioritaires aux yeux des opérateurs du Vivre ensemble (P4B)

- Initiatives intergénérationnelles
- Mixité sociale
- Phénomène de gentrification : populations distinctes dans le quartier des Marolles (brocanteurs, artistes, commerçants, habitants de logements sociaux,...), ce qui nécessite un travail stimulant « la rencontre de ces différents univers »
- Renforcer les ressources humaines dans le secteur
- Espace-temps, formations de formateurs orientés sur la résolution de conflit

5- CONCLUSION GENERALE ET ENSEIGNEMENTS

1- Analyse des problématiques locales en lien avec des enjeux de cohésion sociale : profil sociodémographique de la commune.

1-1 Population, revenus, demandeurs d'emploi inoccupé: Avec 179.277 habitants (2018), la Ville de Bruxelles est la commune la plus peuplée de la Région Bruxelloise. Cette population est jeune (36 ans de moyenne contre plus de 37 ans et 5 mois pour la RBC), il y a moins de propriétaires (26% contre 38% en RBC), le revenu médian communal est inférieur à la moyenne régionale (différentiel de 1.270 euros), enfin, la commune compte 15.180 demandeurs d'emploi inoccupés sur un total de 93.392 (RBC), soit 16,25% de l'effectif régional. Le plus gros effectif des demandeurs d'emploi inoccupés dispose d'un faible niveau d'instruction (plus de 70% de l'effectif communal contre 66% en RBC), *ce qui implique que la formation des demandeurs d'emploi est un enjeu essentiel de la politique de cohésion sociale.*

1-2 Criminalité : globalement, même si l'année 2017 a connu une recrudescence de la criminalité (+2924 délits), le nombre de délits commis sur le territoire communal décroît sensiblement depuis 2011 (-16147 délits).

1-3 Revenu d'intégration sociale : à l'échelle des communes, la corrélation entre *le revenu médian par déclaration* et *le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale* est manifeste. Plus le *revenu médian* des habitants d'une commune est faible, plus augmentent les bénéficiaires d'un *revenu d'intégration sociale*. Les femmes émargent davantage au *revenu d'intégration sociale* (3040 femmes contre 2700 hommes en 2018), les ressortissants des nouveaux *États-membres de l'Union Européenne*, les *moins de 25 ans* et les *réfugiés reconnus* enregistrent les plus nettes évolutions du revenu d'intégration sociale communale, évoluant du double au triple de l'effectif de 2006.

Conditionnel du *Revenu d'Intégration Sociale*, l'évolution du *Projet Individualisé d'Intégration Sociale* (2006-2018) est un bon marqueur de la dimension proactive que prennent aujourd'hui les politiques sociales. Depuis octobre 2016, plus de 2828 bénéficiaires du RIS sans PIIS¹⁸ ont été contractualisés. Les *Étrangers Hors Union Européenne* et les *Nouveaux Ressortissants de l'Union Européenne* ont été sensiblement plus contractualisés que leurs congénères de nationalité belge (ratio 2006-2018 : 23,36, 13,42 contre 3,54 pour les nationaux), ce qui impacte directement sur le secteur associatif qui accueille largement ces publics

1-4 Naturalisation belge, réfugiés et primo-arrivant : avec un total de 5084 unités, *les ressortissants marocains forment encore le premier effectif des naturalisés belges en 2017*. Néanmoins, avec des augmentations

¹⁸ *Projet Individualisé d'Intégration Sociale*

de 1381 et 2031 unités, par rapport à l'effectif initial, toute chose égale par ailleurs, *ce sont surtout les ressortissants anglais et roumains qui ont le plus bénéficiés de la naturalisation belge ces dix dernières années.*

En 2017, 19.688 personnes ont introduit une demande de protection internationale, parmi eux 1309 réfugiés réinstallés en Belgique. Avec 21.257 primo-arrivants résidant sur le territoire communal (16,5% de l'effectif global), la Ville de Bruxelles *reste de loin la première terre d'accueil des primo-arrivants.*

1-5 Statistiques par quartier : À l'échelle des quartiers, on peut considérer que *la jeunesse d'un territoire densément peuplé est un marqueur de sa paupérisation (revenu médian, taux d'emploi, indice de richesse, taux de propriétaires inférieurs à la moyenne communale).* Par ailleurs, *il n'existe pas une corrélation significative entre la part des logements occupés par un propriétaire et la part des logements sociaux.* En d'autres termes, l'accès au logement social ne compense pas la difficulté d'accès à la propriété privée dans certains quartiers.

En ce qui concerne la criminalité, la division *Martyrs-Sablon* (Centre-Ville) concentre les pourcentages les plus élevés en matière de faits de délinquance enregistrés (4332 délits : 31,98% de l'effectif global). Contrairement à une idée reçue, la délinquance ne sévit pas systématiquement dans les périmètres relégués de la commune (ex : moins de 7% des faits commis à Saint-Roch : quartier Nord, toutes catégories confondues). Le sentiment d'insécurité à l'endroit des quartiers populaires surpasse donc la réalité.

2- De l'état des lieux de l'action associative globale du contrat communal : cohésion sociale

Pour rappel, le Collège de la Cocof a défini 4 thématiques prioritaires pour ce qui concerne le programme quinquennal de cohésion sociale 2016-2020:

PRIORITE 1 : le soutien et l'accompagnement à la scolarité

PRIORITE 2 : l'apprentissage et l'appropriation de la langue française en tant que citoyen actif

PRIORITE 3 : la citoyenneté interculturelle. Elle se décline en 2 types d'action:

A. les permanences socio-juridiques ;

B. les modules d'initiation à la vie citoyenne ;

PRIORITE 4 : le « vivre-ensemble ». Elle se décline en 2 types d'action:

A. la production et diffusion d'outils à vocation socioculturelle ;

B. la diffusion et sensibilisation à l'interculturalité

En 2018, *le contrat communal de Cohésion sociale desservait 43 actions prioritaires.* 25 actions de soutien scolaire (58% des actions globales), 14 actions Alpha/Fle (32% des actions globales), 2 actions de

vivre ensemble (outil à vocation socioculturelle) et 2 actions de vivre ensemble (sensibilisation à l'interculturalité).

A- Soutien scolaire (25 actions)

Globalement, même si les activités typiquement scolaires dominent largement le contrat communal (*aide aux devoirs* : 24 actions, *atelier méthodologique* : 16 actions, *remédiation* : 15 actions), l'offre en soutien scolaire dessert une large palette *d'activités socioculturelles, citoyennes ou des modules de sensibilisation à l'environnement*. En ce qui concerne la saturation de l'offre, 717 jeunes n'ont pu s'inscrire aux activités de soutien scolaire en 2018.

Sur le plan des ressources humaines, 165 permanents et 172 volontaires sont affectées aux projets de soutien scolaire pour un total de 74 équivalents temps plein. Les femmes sont plus nombreuses (58% et 55% de l'effectif global).

En ce qui concerne le partenariat, globalement, les responsables des projets de soutien scolaire ont contracté plus de 96 partenariats. La moitié de ces partenariats sont dédiés aux *activités citoyennes* (13,54% de l'effectif global), *les activités socioculturelles* (16,66%) et *l'accompagnement et aide aux devoirs* (18,75%).

Selon la provenance scolaire, **2.167 jeunes ont fréquenté les activités de soutien scolaire**. Même si cette donnée ne recoupe pas tout à fait celle qui relève des registres d'inscriptions (3.162 inscrits), on peut estimer légitimement que **l'offre de soutien scolaire du contrat communal profite à peu près à 2.000 jeunes**. La parité est respectée (49,97% de femmes pour 50,03% d'hommes), l'offre profite essentiellement aux 6-12 ans (59,17% de l'effectif global) et au 12-18 ans (35,58% de l'effectif global). Le public accueilli est considérablement géo-localisé. Plus de 87% de l'effectif accueilli fréquentent des écoles situées sur le périmètre communal (Bruxelles-Ville, Laeken, NOH, Haren) auxquelles on peut implémenter les 5% des jeunes fréquentant des établissements situés dans les communes frontalières de la Ville de Bruxelles.

En ce qui concerne les ateliers thématiques développés par les membres-opérateurs avec les parents, les initiatives dédiées à la *vie et au système scolaire* (7 actions), *l'empowerment* (6 actions), *l'éducation aux médias* (4 actions) sont celles qui rencontrent le plus de succès. Quant aux besoins exprimés par les parents, avec plus de 17 énoncés, *il semble que les initiatives dédiées à la pédagogie du système scolaire (information, législation, communication, décision, participation) couvrent une demande urgente*. *La réussite scolaire des enfants, le renforcement de la langue française, l'angoisse parentale et le besoin d'un espace de paroles* pour les parents définissent d'autres besoins fortement exprimés par les parents.

En ce qui concerne les difficultés dans la mise en œuvre de l'action de soutien scolaire, *l'instabilité et manque de qualification des bénévoles, l'angoisse et le décrochage parental, la barrière linguistique, le manque de moyens et les infrastructures inadaptées* restent les principaux obstacles à surmonter.

En ce qui concerne les formations suivies par les permanents et bénévoles, les *modules pédagogiques, les formations orientées sur des publics spécifiques (adolescents), les outils d'animation et la formation qualifiante* rencontrent le plus de succès sur le terrain.

B- Alphabétisation (14 actions)

Selon le registre de fréquentation des activités, **1.735 participants ont fréquenté les cours d'alphabétisation/Fle organisés par les 14 membres-opérateurs du contrat communal**. Ce public est plus féminin (59,65% de l'effectif global), 49% d'entre eux sont des nouveaux inscrits, 3,5% sont nés en Belgique tandis que les 25-65 ans englobent à peu près 85% de l'effectif global. Avec 508 participants et 31 groupes d'apprentissage, les modules *Alpha-Fle* dominent largement l'offre communale (1/3 de l'effectif global).

Sur le plan des ressources humaines, 51 permanents sont affectés aux projets d'alphabétisation pour un total de 36,78 équivalents temps plein. 75% de cet effectif est féminin. 113 volontaires recrutés en bonne partie avant 2017 viennent épauler ces employés à raison de 4 à 9 heures semaine.

En ce qui concerne les taux d'encadrement(P1-P2),¹⁹**en moyenne un équivalent temps plein (permanent) dessert entre 40 et 45 participants, un bénévole travaillant moins de 9 heures semaine dessert entre 35 et 40 participants (P1-P2 confondus)**. *Au niveau communal et régional, cette base pourrait servir de point de repère à une future affectation des moyens financiers par axe prioritaire* même si cette variable d'ajustement ne tient pas compte de la *force financière de l'association* (bilan comptable, nombre ETP, de locaux et d'espaces disponibles), des *libertés subsidiées* permettant aux associations de renforcer considérablement leurs ressources humaines et de la *mainmise du bénévolat* sur l'alphabétisation.

En ce qui concerne le partenariat, globalement, 62 partenariats ont été contractés par les 15 opérateurs d'alphabétisation en 2018. La *co-animation d'activités, l'encadrement pédagogique et méthodologique et la mise à disposition des locaux* concentrent plus de 65% des partenariats contractés.

En ce qui concerne les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet, *l'irrégularité des publics pour des motifs impérieux, l'instabilité des bénévoles, l'hétérogénéité des niveaux d'apprentissage* restent les principaux obstacles à contourner sur le terrain.

En ce qui concerne les formations suivies par les permanents et bénévoles, les *modules pédagogiques, l'expertise sur des domaines spécifiques, les outils d'animation* rencontrent le plus de succès sur le terrain.

C- Vivre ensemble (4 actions)

Quatre membres-opérateurs développent des actions de vivre-ensemble sur le territoire communal. Deux projets de production et diffusion d'outils à vocation socioculturelle, deux projets de sensibilisation à l'interculturalité.

¹⁹ Nombre moyen de participants par encadrant

- Le projet « Bruxelles ensemble » regroupe une quarantaine de jeunes des quartiers d'Anneessens et Molenbeek autour d'un spectacle « chant-théâtre » réalisé en étroite collaboration avec la « Chorale des Lapins de Garennes » de Boitsfort.
- Le projet « Médiacité » est une initiative citoyenne, socio-artistique (initiation à la photo et aux techniques cinématographique) menée par et avec les adolescents d'Anneessens.
- Le projet « Dimanche à la maison » permet aux familles résidant à Laeken de se retrouver dans un espace-temps où il sera possible de se détendre, participer à des ateliers d'expression artistique, un dimanche après-midi tous les deux mois.
- Un projet d'initiation au dialogue interculturel, de sensibilisation citoyenne, développé dans les Marolles au détour d'une offre d'activités plurielles : événements festifs regroupant associations et habitants du quartier, don de sang, atelier philosophique, pièce de théâtre...

Sur le plan des publics, **48 personnes** ont participé *aux initiatives de production et diffusion d'outils à vocation socioculturelle* (P4A) et de **1.300 à 1.500 personnes** aux *initiatives de diffusion d'outils visant la sensibilisation à l'interculturalité* (P4B). Ces initiatives ont profité davantage aux femmes et aux adolescents (P4A), aux jeunes adultes et familles de Laeken (P4B). 21 permanents (6 ETP), 24 bénévoles ont travaillé sur ces projets à raison de 4 à 9 heures/semaine majoritairement.

En ce qui concerne les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet, *la disponibilité et l'irrégularité des participants, la réticence qu'ont certains parents à confier leurs enfants, le manque de motivation des jeunes, les locaux inadaptés, les attitudes de repli et préjugés culturels, la collaboration avec les partenaires locaux, la difficulté à trouver des artistes engagés et preneur du projet et la tendance de certains partenaires du projet à s'appuyer sur les efforts du porteur de projet* définissent les principaux obstacles à contourner sur le terrain.

Enseignements

1- Le « ciblage territorial » : un impératif communal

Le niveau communal atteste d'un espace qui se singularise surtout **par sa forte densité de population, sa particulière jeunesse (15 mois inférieurs à la moyenne régionale), une part moins importante de propriétaires (pas suffisamment compensée par l'accès au logement social), l'infériorité de son revenu médian (-1270 euros), sa profusion de primo-arrivants (plus de 20.000 primo-arrivants) et une forte concentration de la criminalité au centre-ville.** Nous ne reviendrons pas ici sur les particularités que présente un territoire communal interjeté entre trois morphologies urbaines (gentrification, périurbanisation, relégation), chacune dépositaire de son type d'habitat, son style de vie, son lot de contrastes, d'habitudes culturelles et d'inégalités. Disons seulement que pour une commune aussi vaste et contrastée que la Ville de Bruxelles - espace où le cosmopolitisme de surface de certains quartiers donne la réplique à la ghettoïsation rampante de zones concentrationnaires de jeunes désœuvrés- ; **plus que jamais le principe du « ciblage territorial » reste d'actualité.** L'idée de concentrer certains moyens dans les périmètres déficitaires de la commune renforce « lentement mais sûrement » la dynamique cohésive des quartiers. Si le financement « Cohésion sociale » ne permet pas d'endiguer entièrement des problématiques, des dysfonctionnements dépassant de loin les enjeux de la sphère locale, il est indéniable que sans ces moyens, la situation ne peut qu'empirer. Cette consolidation de l'action du vivre ensemble dans les quartiers les plus paupérisés est cruciale quand on sait la durée dans laquelle s'inscrivent les processus de cohésion sociale. **Elle adosse une fonction de « justice distributive » à l'instant même où les nouvelles orientations de la politique régionale de Cohésion sociale semble remettre en question le principe du « ciblage territorial » en concédant à toute asbl située en Région Bruxelloise une possibilité d'introduire une demande d'agrément.** Si la consolidation, la pérennité et la continuité du dispositif - dans l'état actuel des choses- ont été garanties par les autorités compétentes lors des concertations locales, **on est en droit de s'inquiéter devant un dispositif qui, sur le long terme, pourrait davantage s'éparpiller vers des zones plus nanties en raison de dilatation des demandes d'agréments.**

2- Activation des trajectoires d'insertion versus émancipation des apprenants

C'est à bon escient que nous avons mobilisé cette année les données statistiques reprises dans le *Baromètre de l'intégration sociale* (SPP Intégration sociale). D'une part, les responsables associatifs n'en finissent pas de dénoncer des politiques d'activation exerçant une pression psychologique sur leurs apprenants, les contraignant à délivrer régulièrement des attestations de fréquentation de cours, à se solidariser avec des usagers tétanisés à l'idée de perdre leurs moyens de survie ; d'autre part, **les visites réalisées par la coordination locale démontrent que 20 à 30% des apprenants qui fréquentent les cours d'alphabétisation dépendent désormais des CPAS, l'institution réglant souvent les frais d'inscription dans le cadre d'une contractualisation du bénéficiaire du revenu d'intégration sociale par le biais du *Projet Individualisé d'Intégration Sociale*.** Le *Baromètre de l'intégration sociale* a le grand mérite de mettre des chiffres sur cette réalité. **On constate d'une part, que la contractualisation des trajectoires d'insertion a explosé sur le territoire**

communal à partir d'octobre 2016, avec une activation de plus de 2.828 bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (*Projet Individualisé d'Intégration Sociale*). D'autre part, que les *Étrangers Hors Union Européenne*, les *Nouveaux Ressortissants de l'Union Européenne*, les *étudiants dans une moindre mesure*, ont été sensiblement plus contractualisés que les RIS nationaux (ratio²⁰ 2006-2018 : 23,36, 13,42 pour les deux premiers). Si ce différentiel de traitement s'explique en partie par l'accueil massif d'étrangers (EHUE, RE) sur le territoire communal ces dix dernières années, il n'en demeure pas moins que **cette dynamique impacte directement sur le secteur associatif qui accueille essentiellement ces publics dans ses locaux**. Ce qui met à mal les responsables associatifs devant l'ambivalence de politiques publiques aux visées diamétralement opposées : d'une part, les CPAS s'inscrivant dans une logique d'activation et contrôle de ses bénéficiaires (cfr directive européenne de l'employabilité) ; d'autre part, une politique de Cohésion sociale qui vise le renforcement des capacités des apprenants à partir d'une participation volontaire de l'apprenant et dans une logique d'émancipation sociale. Si la proactivité semble aujourd'hui l'impératif incontournable des directives européennes, des dynamiques de concertation entre société civile, responsables des CPAS et pouvoirs subsidiants ne pourront que renforcer une vision plus humaniste et intégrée de la politique de Cohésion sociale.

3- Le soutien parental : « voici mon SOS ! »

Les initiatives réalisées dans le cadre des activités de soutien parental, à plus forte raison, les attentes parentales à l'endroit de ce soutien sont particulièrement instructives cette année. **D'abord parce que initiatives et besoins exprimés disqualifient largement la vision d'un soutien parental censé renforcer l'adulte dans son « rôle de parent », consolider le lien intrafamilial, rassembler enfants et parents autour de moments générateurs de liens de transmission**. Ensuite, parce que **la majorité des besoins exprimés par les parents semblent comme adresser un signal de détresse à l'école**. De fait, les initiatives dédiées à *la vie et au système scolaire* (7 actions), *l'empowerment* (6 actions), *l'éducation aux médias* (4 actions) sont celles qui rencontrent le plus de succès sur le terrain. Quant aux besoins exprimés par les parents : ***la réussite scolaire des enfants, le renforcement de la langue française, le désengorgement de l'anxiété parentale, le besoin d'un espace de paroles et surtout, avec plus de 17 énoncés, les initiatives dédiées à la pédagogie du système scolaire* (information, législation, communication, décision, participation) sont un SOS adressé à l'école**. Si bien qu'entre ce qui est fait sur le terrain en matière de soutien parental et ce que les parents attendent, on peut affirmer que s'il existe bien un lien d'affinité (assez timide), **les besoins exprimés par les parents sont essentiellement focalisés sur la réussite scolaire des enfants, la capacité de renforcer leurs capacités, d'intégrer les codes scolaires, de dialoguer avec l'école, d'emmagasiner des stratégies gagnantes devant une école qui leur semble tragiquement inégalitaire cependant qu'elle reste à leurs yeux le seul vecteur d'émancipation**. Le soutien parental est donc à la fois porteur d'une espérance démocratique et celui d'une forme de résignation, l'aveu d'une défaite comme celui d'une promesse d'avenir pour les enfants. Cette demande de « capacités » est d'autant plus criante

²⁰ 1= nombre de bénéficiaires du PIIS en 2006

qu'elle revêt un caractère polymorphe : « cours de langue française » pour renforcer le lien entre l'école et les parents, parents et enfants (rupture générationnelle), des « espaces de parole » pour s'accorder un moment de répit, partager des expériences de vie - parfois tragiques- et surtout, des capacités d'interagir avec le système scolaire pour en comprendre les codes, les ressorts, communiquer avec ses principaux acteurs pour en dernière analyse, agir efficacement sur la trajectoire des enfants. **Des modules de formation orientés sur ce type de demande semblent aujourd'hui incontournables.** D'autant que les primo-arrivants, dans une situation encore moins enviable à l'école (pas de place dans les classes Daspa, méthodes d'apprentissage non adaptées à ces publics) attendent également des initiatives renforçant leur capital linguistique, leur compréhension du système scolaire au sens large du terme.

Bénévolat associatif et division du travail

La question des bénévoles reste assez problématique dans le secteur. **D'autant que ces derniers restent des acteurs incontournables du dispositif de Cohésion sociale** (172 volontaires en P1, 113 volontaires en P2 et 24 en P4). Quant aux dysfonctionnements, ils sont récurrents, bien connus, ils reviennent chaque année dans les rapports : instabilité des bénévoles suspendue à une recherche de meilleures opportunités ailleurs, qualifications insuffisantes ou inadaptées, difficulté à les inscrire dans le projet pédagogique de l'association, plafond de 1.350 euros endiguant une consolidation du bénévolat associatif, entraînant même certains responsables associatifs à multiplier les volontaires pour ne pas dépasser le forfait légal, absence d'une pédagogie et une vision commune de l'alphabétisation (chacun vient avec son style parfois, ses préjugés) et tendance à renvoyer les aspects disciplinaires aux seuls permanents. Dans l'état actuel des choses, comme signalé dans un rapport précédent, le bénévolat associatif est à **la base d'une division du travail associatif : le volontaire s'inscrit volontiers dans une mentalité « du court terme et de la prestation pour un travail nettement défini » qui déstabilise irréductiblement l'approche globale et intégrée que nécessite une véritable politique de Cohésion sociale.** Si chacun peut se réjouir de la fenêtre d'opportunité qui se profile à l'endroit d'une politique de Cohésion sociale désormais disposée à financer la formation des bénévoles (ce qui n'était pas le cas précédemment), il est indéniable qu'un bénévolat de qualité dans le secteur associatif nécessite la mise sur pied de **modules de formation orientés sur les attentes du dispositif de Cohésion sociale (destinés exclusivement aux bénévoles et volontaires), une révision à la hausse du forfait annuel accordé aux volontaires (idéalement: 5.000 euros/an), la création d'un statut de volontaire spécifique au secteur de l'alphabétisation, un seuil minimum de 8 heures de bénévolat hebdomadaire qui permettrait d'endiguer l'atomisation du secteur en inscrivant davantage le bénévole dans le projet global de l'association.** Sans cela, les acteurs associatifs n'ont d'autre alternative que bricoler.